



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

RAPPORT ANNUEL

2014 | 2015

Du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015



AGIR
POUR
réussir

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la direction générale.....	3
Agir pour réussir.....	4
Profil de la CSRDN.....	5
Portrait du personnel de la CSRDN.....	6
Carte du territoire.....	7
Conseil des commissaires et comité exécutif.....	8
Principales décisions rendues en 2014-2015.....	10
Comité de parents.....	11
Comité consultatif des services aux élèves HDAA.....	12
Protecteur de l'élève.....	13
Application de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école.....	14
Plan stratégique 2009-2015 en mots.....	16
Plan stratégique en chiffres et convention de partenariat.....	24
Écoles primaires.....	33
Écoles secondaires.....	41
Centre de formation professionnelle et centre de formation générale des adultes.....	44
Services en soutien aux établissements.....	46
États financiers.....	51
Investissements majeurs.....	52
Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.....	55
Bottin des écoles et des centres.....	62





Jean-Pierre Joubert
Président



Lise Allaire
Directrice générale



Michaël Charette
Directeur général
adjoint



Guylaine Desroches
Directrice générale
adjointe



France Trudeau
Directrice générale
adjointe à la réussite

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Nous sommes fiers de vous présenter le rapport annuel 2014-2015 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN). Celui-ci fait état des résultats des travaux qui ont été réalisés au cours de l'année et qui découlent de notre entente de partenariat convenue avec le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de même que ceux de notre plan stratégique 2009-2015.

La CSRDN a ainsi poursuivi son objectif de diplomation, de qualification et de persévérance auprès d'environ 27 000 élèves qui fréquentent ses 53 établissements.

C'est bien connu, le territoire desservi par la CSRDN connaît une croissance démographique importante. Les répercussions se font sentir sur l'ensemble de ses équipes qui se mobilise afin de veiller, entre autres, à l'agrandissement et à la construction de nouvelles écoles de même qu'à l'organisation et au soutien de services éducatifs de qualité.

Le dévouement et la rigueur de notre personnel contribuent sans aucun doute à l'atteinte de l'ensemble de nos objectifs. Le président de la CSRDN, les membres du conseil des commissaires et l'équipe de la direction générale tiennent à remercier tout le personnel pour son travail remarquable et sa grande contribution à la persévérance, au développement du plein potentiel et à la réussite de nos élèves.

MERCI D'AGIR POUR RÉUSSIR!



AGIR POUR RÉUSSIR

UNE MISSION

- Organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.
- Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire.
- Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population.
- Contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.
- Développer au sein de l'ensemble de ses établissements une culture de la réussite scolaire, à savoir, une communauté apprenante visant l'amélioration continue de ses services et évaluant le progrès accompli par une gestion rigoureuse de ses résultats.
- Soutenir et accompagner les établissements dans la réalisation de leur mission : instruire, socialiser et qualifier.

UNE VISION ÉDUCATIVE PARTAGÉE

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord s'engage à être un acteur de premier plan dans le développement humain de son territoire. En effet, elle s'efforce chaque jour à actualiser sa mission spécifique, à savoir le développement du plein potentiel de ses élèves, et ce, en assurant le développement de solides compétences pour tous ses élèves, des fondements essentiels à leur réussite scolaire et à leur succès dans la vie.

La CSRDN s'engage également à faire de ses établissements le premier choix de tous les parents pour l'éducation de leurs enfants et des lieux d'apprentissage qui accueillent tous les jeunes et les adultes qui désirent entreprendre, poursuivre ou reprendre un projet de formation.

DES CROYANCES ET DES VALEURS PARTAGÉES

ÉQUITÉ

L'équité sous-tend des valeurs d'éthique, d'honnêteté, d'impartialité, d'intégrité et de justice.

TRANSPARENCE

La transparence sous-tend des notions de clarté, de limpidité et de netteté et implique une exigence en matière de qualité des services offerts.

RESPONSABILISATION

La responsabilisation se fonde sur la double obligation de démontrer que nos résultats correspondent à des attentes convenues d'avance et d'en prendre la responsabilité.



AGIR
POUR
réussir

PROFIL DE LA CSRDN

ÉTABLISSEMENTS

Écoles primaires	41
Écoles secondaires	8
Centre de formation générale des adultes	1
Centres de formation professionnelle	3

RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE EN 2014-2015

Préscolaire 4 ans	261
Préscolaire 5 ans	2 048
Primaire	10 146
Secondaire	7 961
Formation générale des adultes	2 929*
Formation professionnelle	4 098
TOTAL DES ÉLÈVES	27 443

* Incluant la formation donnée à Mélaric, au Portage, au Florès, au cégep et à l'Établissement de détention de Saint-Jérôme, mais excluant la formation à distance. Cette dernière fut suivie par 1 531 élèves en 2014-2015.



MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a connu une importante hausse de fréquentation de quatre cent quatre-vingt-treize (493) nouveaux élèves entre le 30 septembre 2013 et le 30 septembre 2014. Cette hausse de fréquentation était concomitante à la construction et l'ouverture de deux (2) nouvelles écoles primaires en 2014-2015.

Ainsi, ces constructions et cette augmentation se sont forcément traduites par une augmentation des heures rémunérées pour le personnel pour lequel les conventions collectives dictent des ratios. Nous référons ici au personnel enseignant et au personnel des services de garde. Cette augmentation devait aussi, forcément, se traduire par une hausse des heures pour le personnel professionnel dans les établissements et le Service des ressources éducatives, le personnel de soutien en services directs à l'élève puisque les conventions collectives et la loi permettent que des services d'appuis directs à l'élève soient donnés. Une croissance de fréquentation d'élèves dans nos établissements provoque donc nécessairement une croissance dans les heures rémunérées pour les personnels en services directs à l'élève.

En contrepartie, les grilles mettent en relief le fait qu'il existe une nette décroissance des heures rémunérées⁽¹⁾ pour le personnel-cadre et le personnel de soutien manuel (ouvriers, personnel d'entretien et de service). La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a donc pris les moyens pour respecter les dispositions de la loi tout en respectant les services à sa population et ses autres obligations conventionnelles et légales.

JANVIER À MARS 2014

	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES ⁽¹⁾	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1 Personnel d'encadrement	58 108,30	48,41	58 156,71	407
2 Personnel professionnel	59 043,30	175,45	59 218,75	459
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	716 858,97	292,92	717 151,89	6 544
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	324 477,21	1 045,42	325 522,63	3 533
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	76 509,81	2 226,42	78 736,23	611
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
TOTAL	1 234 997,59	3 788,61	1 238 786,21	11 604

JANVIER À MARS 2015

	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES ⁽¹⁾	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1 Personnel d'encadrement	56 313,58	35,00	56 348,58	384
2 Personnel professionnel	61 495,88	357,28	61 853,16	471
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	752 472,74	226,77	752 699,51	6 900
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	339 130,14	1 315,70	340 445,84	3 642
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	74 628,52	1 998,67	76 627,19	640
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
TOTAL	1 284 040,86	3 933,41	1 287 974,27	12 037

CARTE DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SUPERFICIE DE 2 005 KM²*

**DIVISÉ EN 10 CIRCONSCRIPTIONS
POUR L'ANNÉE 2014-2015**

138 211 ÉLECTEURS**

* Données provenant du MEESR

** Données en date du 30 août 2015 du nombre d'électeurs admissibles aux élections scolaires – Directeur général des élections du Québec.





CONSEIL DES COMMISSAIRES ET COMITÉ EXÉCUTIF

EN CHIFFRES

16 SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

15 SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le conseil des commissaires est composé de 15 membres, dont un président élu au suffrage universel et quatre commissaires-parents.

LES COMITÉS DE TRAVAIL DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

- Comité consultatif de transport des élèves.
- Comité de gouvernance et d'éthique.
- Comité de vérification.
- Comité des ressources humaines.
- Comité sur le recours d'un élève ou de ses parents en vertu des articles 9 et ss. de la LIP.
- Comité conjoint tripartite pour la piscine de l'École polyvalente Lavigne (Ville de Lachute, Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord).
- Comité de gestion du CFTR.

RÔLE DES COMMISSAIRES

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- D'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur famille.
- De veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire.
- De s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire.
- D'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires, sur la proposition du président, et qui vise à informer les membres de ce conseil sur toutes les questions particulières.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le conseil des commissaires a institué un comité exécutif formé de six de ses membres, incluant le président de la commission scolaire et un commissaire-parent.

Le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue par règlement le conseil des commissaires, notamment :

- Conclure tout contrat d'assurance pour assurer la responsabilité civile et les biens de la commission scolaire.
- Reconduire le mandat du vérificateur externe conformément aux dispositions contractuelles adoptées par le conseil des commissaires.
- Autoriser des emprunts et des émissions d'obligations à la suite de l'autorisation du Ministre.
- Octroyer les contrats de services alimentaires.
- Octroyer les contrats aux entrepreneurs.

CONSEIL DES COMMISSAIRES AU 30 JUIN 2015



Jean-Pierre Joubert*
Président du conseil des commissaires et du comité exécutif



Martine Renaud
Circonscription n° 1
Argenteuil (partie ouest)
École Bouchard
Écoles Dansereau / Saint-Martin
École Saint-André
École Saint-Hermas
École Saint-Philippe



Manon Villeneuve*
Vice-présidente du comité exécutif
Circonscription n° 2
Lachute / Gore
École l'Oasis
École Saint-Alexandre
École Saint-Julien



Éric Filiatrault*
Circonscription n° 3
Saint-Colomban / Mirabel
École à l'Orée-des-Bois
École de la Volière
École des Hautbois
École Mer-et-Monde
École Sainte-Anne



Martin Reid*
Circonscription n° 4
Mirabel
École à l'Unisson
École aux Quatre-Vents
École de la Croisée-des-Champs



Lucie Gagnon
Circonscription n° 5
Saint-Jérôme
École de l'Horizon-Soleil
École Saint-Jean-Baptiste
École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus



Serge Forget
Vice-président du conseil des commissaires
Circonscription n° 6
Saint-Jérôme
École Dubois
École Notre-Dame
École Saint-Joseph
École Sainte-Paule



Robert Fugère
Circonscription n° 7
Saint-Jérôme
École alternative de la Fourmière
École Bellefeuille
École De La Durantaye
École Mariboisé



Danielle Leblanc
Circonscription n° 8
Mille-Isles / Saint-Jérôme
École de la Source
École de l'Envolée
École Prévost
École aux Couleurs-du-Savoir



Lison Girard*
Circonscription n° 9
Saint-Jérôme / Sainte-Sophie
École Sacré-Cœur
École Sans-Frontières
École du Joli-Bois
École Jean-Moreau
École du Grand-Héron



Linda Gagnon
Circonscription n° 10
Prévost / Saint-Hippolyte
Saint-Hippolyte
École du Champ-Fleuri
École des Falaises
École Val-des-Monts
École des Hauteurs



Alain Leroux
Commissaire-parent
Primaire



Bruno Allard*
Commissaire-parent
Primaire



Alain DuHamel
Commissaire-parent
Secondaire



Annie Taillon
Commissaire-parent
EHDA



PRINCIPALES DÉCISIONS RENDUES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF ET PAR LE CONSEIL DES COMMISSAIRES EN 2014-2015

- Octroi de contrat pour l'agrandissement de l'école primaire Sainte-Anne et l'achat d'un terrain.
- Adoption des prix de vente des aliments des cantines scolaires.
- Choix du terrain pour la construction de la nouvelle école primaire de Mirabel, secteur Saint-Janvier.
- Adoption du budget 2014-2015.
- Appui à la MRC d'Argenteuil pour la tenue du tournoi des sélections régionales U-13 de soccer à l'été 2015 sur le site de l'École polyvalente Lavigne.
- Choix du terrain pour la construction de la nouvelle école primaire de Saint-Colomban.
- Adoption des cadres de réalisation des consultations effectuées par le Service de l'organisation scolaire et du transport.
- Adoption des états financiers au 30 juin 2014.
- Adoption du plan annuel de la répartition de la clientèle 2015-2016.
- Adoption du rapport annuel 2013-2014.
- Signature d'un protocole d'entente scolaire-municipal intervenu entre la CSRDN et la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.
- Rédaction d'un avis sur le projet de fusion des commissions scolaires à l'attention du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR).
- Adoption du projet de conseil des commissaires sans papier.
- Adoption des contenus des conventions de gestion et de réussite des établissements de la CSRDN de 2014-2015.
- Adoption d'un contrat de services de télécommunication avec le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ).
- Adoption des calendriers scolaires 2015-2016 et 2016-2017.
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018.
- Adoption du choix du nom permanent de l'école primaire Sainte-Sophie (du Grand-Héron).
- Adoption des objectifs, principes et critères de répartition budgétaire 2015-2016.
- Adoption du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2015-2016.
- Adoption du choix du nom permanent de l'école primaire Richer (aux Couleurs-du-Savoir).
- Adoption des frais de surveillance des dîneurs 2015-2016.
- Adoption du plan des effectifs des directions et des directions adjointes d'école 2015-2016.
- Demandes d'ajout d'espaces au MEESR pour deux nouvelles écoles primaires, une à Mirabel, secteur Saint-Janvier et l'autre à Saint-Hippolyte.
- Adoption de la politique relative à la sollicitation au sein de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de ses établissements.
- Adoption du budget 2015-2016.

COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents est formé d'un représentant de chaque école de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Un substitut peut également être élu pour chaque école. Le substitut peut siéger et voter à la place du représentant lorsque celui-ci est empêché de participer à une séance du comité de parents. Le représentant et son substitut sont élus par les parents de l'école parmi leurs représentants au conseil d'établissement. Parmi les membres du comité, sept sont nommés pour siéger à l'exécutif du comité de parents.

À la CSRDN, les représentants du comité de parents siègent aux instances suivantes :

- Le conseil des commissaires.
- Le comité consultatif de transport des élèves.
- Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).
- Le Regroupement des comités de parents de Laval, des Laurentides et de Lanaudière (RCPLLL).
- La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

FONCTIONS DU COMITÉ DE PARENTS

- Promouvoir la participation des parents aux activités de la CSRDN et désigner à cette fin, les parents qui participent aux divers comités formés par la commission scolaire.

- Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire.
- Transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

PLAN D'ACTION 2014-2015

Le comité de parents a établi plusieurs axes prioritaires :

- Reconnaître les bénévoles, autant les parents que les membres de la communauté.
- Valoriser la fonction de parents en tant que partenaires.
- Définir le partenariat avec les divers intervenants de la commission scolaire.
- Assurer une vigilance afin de maintenir la qualité des services offerts.
- Accompagner et soutenir les parents afin qu'ils endossent leur rôle au sein des conseils d'établissement de la commission scolaire.

RÉALISATIONS 2014-2015

Tout au long de l'année, le comité de parents a maintenu ses priorités qui se sont concrétisées par différentes actions :

- Participation aux différents comités.
- Adoption de résolutions.
- Interventions lors de réunions.
- Ateliers d'échanges entre les membres.
- Formation auprès des conseils d'établissement par M. François Paquet.

Cette année, le comité de parents a favorisé la participation de dix parents au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec, qui s'est tenu les 29 et 30 mai 2015.

Parmi les sujets abordés lors des rencontres du comité de parents en 2014-2015, notons :

- La pratique du confinement dans les écoles.
- Les parcs-écoles.
- Le plan annuel de répartition de la clientèle 2015-2016.
- Le budget 2015-2016 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.
- Le calendrier scolaire de l'année 2015-2016.
- Le plan triennal de la répartition des immeubles 2014-2017.
- Le transport.
- La sollicitation au sein de la CSRDN et de ses établissements.
- Le programme d'anglais intensif à l'école l'Oasis.
- Le projet de fusion des commission scolaires.



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE (EHDA)

Le comité consultatif est un lieu privilégié d'information et de consultation où les membres étudient divers dossiers et proposent à la commission scolaire des recommandations qui visent l'amélioration des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Ce comité donne également son avis sur l'affectation des ressources financières pour les services destinés à ces élèves et sur l'application d'un plan d'intervention étant destiné à l'un d'eux.

RÉALISATIONS 2014-2015

- Réflexion et actions sur la façon de joindre plus de parents :
 - Modifications à la section *Élèves avec des besoins particuliers* sur le site Internet de la CSRDN.
 - Mise à jour du feuillet d'information à l'intention des parents.
- Organisation d'une soirée-conférence en septembre 2014 ayant pour titre *Comment faciliter le passage du primaire au secondaire de mon ado!*
- Partage de ressources auxquelles les écoles peuvent faire appel.
- Partage d'information sur le plan de lutte à l'intimidation et à la violence du MEE SR et sur les ressources disponibles.

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève a un pouvoir de recommandation. Son efficacité d'intervention repose sur sa capacité d'influencer et de persuader. Son mandat lui permet donc de participer à l'amélioration de la qualité des services. Dans la continuité de son mandat, le protecteur de l'élève mène aussi une action préventive. Dans cette perspective, il peut souligner, à l'instance concernée, certaines situations pouvant créer un préjudice à l'élève et ainsi éviter leur répétition.

Le rôle du protecteur de l'élève est d'assister, selon les paramètres de son mandat, les parents ou les élèves lors de l'application des dispositions du règlement. Le protecteur de l'élève est un recours neutre, exercé par une personne indépendante de la commission scolaire et de la personne qui initie la communication.

Les principes qui sous-tendent la fonction du protecteur de l'élève sont l'indépendance, la confidentialité, l'impartialité et l'accessibilité. La compréhension du rôle du protecteur de l'élève exige qu'ils doivent être bien expliqués. Le titre en soi de « protecteur de l'élève » laisse supposer qu'il prendra fait et cause pour le plaignant. Cette interprétation nécessite une explication constante lors des communications avec les plaignants.

DEMANDES REÇUES ET LEUR TRAITEMENT

Dans l'exercice de son mandat pour l'année scolaire 2014-2015, cinquante (50) demandes d'intervention ont été adressées au protecteur de l'élève. Dans plusieurs situations, ces demandes ont été dirigées préalablement auprès du protecteur de l'élève alors que l'intervention de celui-ci s'inscrit à la fin du processus. Dans ces circonstances, les personnes ont été orientées vers l'instance concernée.

OBJET DES DEMANDES TRAITÉES

NATURE DE LA DEMANDE	NOMBRE DE DEMANDES
Transport scolaire	13
Plainte à l'endroit d'un membre du personnel	4
Application des critères d'inscription et d'admission	5
Services offerts par la commission scolaire	16
Classement	5
Suspension	1
Entente extraterritoriale	2
Évaluation pédagogique	1
TOTAL	47

Ainsi, trois demandes d'intervention ont été portées à l'attention du protecteur de l'élève. L'intervention du protecteur de l'élève nécessitait que celui-ci prenne connaissance du plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin de connaître la nature des engagements qui devaient être pris par l'établissement scolaire concerné et en informer l'auteur de la demande d'information. Toutes les demandes d'intervention ont été acheminées à l'instance concernée conformément au plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

APPLICATION DE LA LOI VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Les signalements concernant les actes d'intimidation et de violence sont traités par les écoles, conformément à leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

À la CSRDN, les directions d'école s'assurent de traiter rapidement et avec diligence tout signalement et toute plainte en lien avec l'intimidation et la violence. La nature des plaintes et des interventions s'y rattachant sont consignées avec l'outil informatisé de la CSRDN et portée à la connaissance de la direction générale. Tous les parents des élèves concernés (victimes, intimidateurs ou témoins) sont informés promptement des mesures prévues dans le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Au besoin, les sanctions prévues au code de vie sont appliquées. Le suivi et le soutien nécessaires, selon le cas, sont prodigués par la direction ou en tandem avec les intervenants de l'école et, dans les cas plus complexes, avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

Lors de l'année 2014-2015, aucune intervention effectuée par les directions d'école n'a fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève. La CSRDN a rarement comptabilisé de plaintes en lien avec l'intimidation et la violence telles que définies à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique.

VOICI LES DIFFÉRENTES ÉTAPES QUI ONT ÉTÉ APPLIQUÉES :

- Recueillir l'information.
- Analyser la situation.
- Identifier les besoins et élaborer un plan des mesures appropriées à appliquer pour tous les acteurs : victime, agresseur et témoin.
- Consigner les faits et les interventions qui ont été réalisés.
- Remplir une fiche de signalement ou de retenue qui se retrouve dans l'agenda de l'élève.



VOICI LES DIFFÉRENTES MESURES QUE LES ÉCOLES POUVAIENT APPLIQUER :

- Effectuer une médiation entre les différentes parties.
- Intervenir stratégiquement selon l'approche de la « Méthode d'intérêt commun » (MIC).
- Rappeler aux élèves les comportements attendus.
- Informer les intervenants impliqués auprès des élèves concernés de la situation et des mesures mises en place.
- Rédiger une fiche de retenue.
- Effectuer un retrait de la classe, d'une activité, d'une récréation ou d'un dîner.
- Établir un plan de sécurité.
- Déterminer un geste de réparation à faire.
- Élaborer un contrat.
- Planifier un suivi auprès des victimes et des agresseurs afin de s'assurer que la situation s'est redressée.
- Communiquer avec les parents des élèves concernés et au besoin, planifier une rencontre de concertation.

- Élaborer un plan d'intervention en lien avec la problématique.
- Effectuer un suivi avec un intervenant de l'école.
- Référer aux ressources spécialisées : psychologue, policier éducateur, CISSS, etc.
- Procéder à une suspension à l'interne ou à l'externe.
- Appliquer toute autre mesure appropriée à la situation.

VOICI LES DIFFÉRENTES MESURES DE SOUTIEN OU D'ENCADREMENT OFFERTES À UN ÉLÈVE VICTIME D'UN ACTE D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE AINSI QUE CELLES OFFERTES À UN TÉMOIN OU À L'AUTEUR D'UN TEL ACTE :

- Outiller les victimes, les témoins et les agresseurs afin qu'ils développent et adoptent les comportements attendus.
- Offrir aux élèves (en sous-groupe) des ateliers d'habiletés sociales.
- Prévoir des rencontres individuelles avec un intervenant (enseignement de l'autocontrôle, de la gestion de la colère, entraînement à l'aide de scénarios sociaux, etc.).

- Utiliser un système de renforcement du comportement positif.
- Mettre en place un accompagnement personnalisé pour les temps non structurés.
- Établir des stratégies pour améliorer l'estime de soi.
- Appliquer tout autre moyen pertinent aux besoins de l'élève.

Les plans de lutte ainsi que l'évaluation annuelle des résultats peuvent être consultés sur chacune des pages-écoles du site Internet de la CSRDN.

La CSRDN est fière de la qualité des plans de lutte réalisés par ses établissements avec le soutien du Service des ressources éducatives et du Service du secrétariat général et des communications.

PLAN STRATÉGIQUE 2009-2015 EN MOTS

Cette section présente les grandes orientations stratégiques 2009-2015 de la CSRDN et les réalisations en lien avec les axes d'interventions qui ont été priorisés en 2014-2015.





ORIENTATION 1 DES RÉUSSITES POUR TOUS

OBJECTIF 1

Mieux outiller nos élèves pour apprendre dès leur entrée à l'école et tout au long de leur parcours scolaire.

AXES D'INTERVENTIONS

- Mettre en place un plan d'action pour soutenir l'apprentissage de la lecture dès l'entrée à l'école.
- Mettre en place un plan d'action pour soutenir le développement de la conscience du nombre dès l'entrée à l'école.
- Assurer un suivi de ces mesures tout au long du parcours scolaire de nos élèves, notamment par le biais de la supervision pédagogique.

RÉALISATIONS 2014-2015

- Poursuite du plan de formation entamé en 2010 dans le cadre du plan d'action visant à soutenir les premiers apprentissages en lecture et en mathématique. Ces formations se sont articulées autour de l'enseignement explicite, des programmes *La Forêt de l'alphabet*, *La Roue* et *Apprendre à lire à deux*, des quatre dimensions de la lecture, de la situation problème, de la numératie précoce, des interventions auprès d'élèves en difficulté en mathématique et du programme de soutien au comportement positif (SCP).
- Un service d'accompagnement et de suivi a été mis en place afin de soutenir les milieux dans leurs interventions auprès des élèves qui éprouvent des difficultés comportementales et d'adaptation.
- Des rencontres de suivi et d'accompagnement ont été organisées tout au long de l'année dans toutes les écoles par les conseillers pédagogiques à la réussite, les conseillers disciplinaires et des conseillers pédagogiques d'adaptation scolaire du Service des ressources éducatives de la CSRDN afin de soutenir les changements à mettre en place ainsi que pour répondre aux besoins des enseignants et des élèves.
- Des rencontres ont eu lieu entre le Service des ressources éducatives de la CSRDN et 29 écoles afin de les aider à faire l'arrimage entre les programmes *La Forêt de l'alphabet*, *La Roue* et *Apprendre à lire à deux*.
- 51 enseignants ont bénéficié du soutien de conseillers pédagogiques de la CSRDN par l'entremise de l'accompagnement en classe et de la modélisation sur l'enseignement efficace dans le cadre de la formation offerte par la TÉLUQ et des suivis par nos conseillères pédagogiques.
- Accompagnement des enseignants pour le référentiel des stratégies d'écriture au primaire.
- Accompagnement par les conseillers pédagogiques de la CSRDN auprès des écoles primaires et des écoles secondaires pour l'élaboration ou la révision de leurs normes et modalités, leur convention de gestion et pour du soutien à la direction.
- 200 enfants âgés de quatre ans et leurs parents ont bénéficié du programme Passe-Partout mis en place par le Service des ressources éducatives de la CSRDN.
- 23 enfants âgés de 4 ans ont bénéficié du programme de la maternelle 4 ans en milieu défavorisé.

- Le Service des ressources humaines a poursuivi le programme d'insertion professionnelle accompagné par le Service des ressources éducatives pour l'accompagnement pédagogique des nouveaux enseignants. Un programme d'accompagnement pour les enseignants mentors a également été offert.
- L'utilisation du modèle d'intervention à trois niveaux pour les élèves à risque, les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) s'est poursuivie dans les écoles et a été soutenue par tous les professionnels du Service des ressources éducatives.
- 326 élèves présentant des besoins particuliers ont reçu un équipement choisi pour les soutenir dans leurs apprentissages. L'arrivée de ces nouveaux outils en classe s'accompagne de formations ciblées et continues offertes dans tous les établissements par le personnel du Service des ressources éducatives.
- Plus de 200 enseignants ayant un tableau numérique dans leur classe ont reçu une formation et de l'accompagnement de la part des conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives de la CSRDN. Ces conseillers pédagogiques ont également formé et accompagné les enseignants afin de les aider à développer leurs compétences en informatique.
- Une communauté Édu-groupe sur la scolarisation des élèves allophones a été développée et améliorée pour outiller les enseignants qui agissent auprès de ces jeunes.

- Les conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives de la CSRDN ont accompagné les enseignants, les orthopédagogues et les enseignants-ressources du 1^{er} cycle du secondaire dans le développement de stratégies de lecture efficace chez les élèves.
- Le Service des ressources éducatives de la CSRDN a fait la promotion et la sensibilisation auprès des milieux quant aux mesures de différenciation pédagogique et éducative pouvant être mises en place afin de permettre aux élèves de développer leur plein potentiel.

ORIENTATION 1 DES RÉUSSITES POUR TOUS

OBJECTIF 2

Se donner les moyens pour mieux recueillir, analyser et interpréter des données, dans le but d'améliorer le rendement des élèves, évaluer la qualité de nos interventions et orienter nos choix.

AXES D'INTERVENTIONS

- Développer et mettre en place un dispositif local d'évaluation des apprentissages dans les matières de base à la fin des 1^{er} et 2^e cycles du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire.

- Mettre en place un service de veille pour maintenir à jour nos connaissances au regard des approches pédagogiques réputées gagnantes pour en faire la promotion dans tous nos établissements.
- Développer des outils pour le monitoring continu des résultats des élèves dans les matières considérées pour la sanction des études.
- Évaluer les mesures ou les programmes d'intervention mis en place dans les écoles et à la commission scolaire, avec une attention particulière aux interventions auprès des clientèles à risque et des milieux défavorisés.
- Développer un dispositif d'analyse annuelle des contenus des plans de réussite des écoles à la lumière des réalités locales et des orientations du plan stratégique de la CSRDN.

RÉALISATIONS 2014-2015

- Les épreuves locales de fin de cycle en lecture, écriture et mathématique ont été maintenues afin de faciliter le monitoring de la réussite des élèves en temps réel.
- L'épreuve conçue par l'équipe du Service des ressources éducatives et appliquée dans le but de mesurer la compétence en lecture à la fin de la 1^{re} année du primaire a également été offerte.



- Le système de consignation détaillé des résultats pour les épreuves, tant au primaire qu'au secondaire, a été amélioré à la lumière des recommandations des usagers afin d'en faciliter la gestion et l'analyse et ainsi, permettre aux écoles de se réajuster rapidement.
- Les tableaux de bord sur la réussite des élèves par établissement en fonction de l'indice du milieu socio-économique (IMSE) et les tableaux de bord pour le secondaire ont été maintenus.
- Précisons que le système de consignation des résultats ainsi que les tableaux de bord sont issus de l'excellent travail de collaboration entre le Service des technologies de l'information et le Service des ressources éducatives.
- Une analyse personnalisée des résultats a été remise à l'ensemble des écoles primaires. La majorité des écoles a été accompagnée par les conseillères à la réussite du Service des ressources éducatives pour réfléchir aux hypothèses explicatives afin d'aider les directions à accompagner les enseignants dans le changement des pratiques pédagogiques.
- Aux fins de régulation, les écoles secondaires sont maintenant en mesure de fournir les ré-

sultats de la première étape aux écoles primaires à l'aide d'un outil développé par le Service des technologies de l'information.

- Un comité clinique multidisciplinaire, en collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, s'est réuni mensuellement afin de concerter les efforts vers une intégration réussie des élèves ou encore vers une classe ou un service spécialisé.

ORIENTATION 1 DES RÉUSSITES POUR TOUS

OBJECTIF 3

Organiser des parcours scolaires et des offres de service qui favorisent la persévérance et qui permettent de qualifier plus de jeunes et d'adultes.

AXES D'INTERVENTIONS

- Développer une offre de service intégrée pour les 15-20 ans, notamment par la création d'un « panier de services » pour la formation générale des jeunes, la formation générale des adultes et la formation professionnelle (FGJ-FGA-FP).

- Mettre en place un service d'accueil et de référence pour les élèves afin de soutenir la persévérance aux études.

RÉALISATIONS 2014-2015

- Poursuite des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) pour la clientèle du secondaire.
- 494 élèves de la 3^e à la 5^e secondaire se sont inscrits à l'école d'été gérée par le Service des ressources éducatives de la CSRDN.
- 38 élèves de la 4^e et de la 5^e secondaire se sont inscrits aux cours en ligne durant l'école d'été.
- La nouvelle organisation des trajectoires au secondaire a été mise en place. Un accompagnement pédagogique soutenu a été offert autant aux directions qu'aux enseignants concernés afin de bien implanter les différentes voies. Beaucoup de développement y a été fait grâce à l'implication des enseignants.
- Les conseillers pédagogiques du secondaire ont effectué un soutien auprès des écoles dans la mise en œuvre des projets destinés aux élèves de 15 ans se vouant à la formation professionnelle.
- La formation sur l'enseignement efficace a été offerte aux enseignants du 2^e cycle du secondaire.

- Un soutien individualisé a été offert aux enseignants ayant participé aux journées de formation sur l'enseignement explicite par les conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives de la CSRDN.
- Afin d'augmenter le taux de qualification en formation préparatoire au travail (FPT) et en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS), des formations ont été offertes par le Service des ressources éducatives aux enseignants concernés.
- Dans le but de développer une culture d'approche orientante, divers moyens ont été déployés, notamment, la journée Expo-Carières et la planification des apprentissages en orientation pour les élèves du 3^e cycle du primaire à la 5^e secondaire.
- Des comités d'étude et de référence se sont déroulés tout au long de l'année afin d'offrir les services les mieux adaptés à notre clientèle handicapée ou à risque.
- Des protocoles d'accueil et de soutien pour les enseignants, les directions et les parents ont été proposés et améliorés en ce qui a trait à la clientèle allophone et immigrée.
- Un plan d'accompagnement a été proposé aux enseignants qui agissent auprès des élèves allophones et des modèles d'organisation ont été mis en place dans certaines écoles afin d'améliorer le service à l'élève.

- Les contenus de formation déposés sur la plateforme *Moodle* pour les centres de formation professionnelle ont été diversifiés ce qui se traduit par l'augmentation du nombre d'utilisateurs.
- Plus de 1 300 élèves de la 3^e secondaire ont participé à la journée portes ouvertes de la FP. Ces derniers ont effectué la visite des trois centres de formation professionnelle de la commission scolaire.
- Les élèves de la 2^e secondaire ont effectué les ateliers d'exploration des métiers dans l'Explo-Mobile série FP. De plus, un projet pilote a permis à des élèves de la 6^e année de deux écoles primaires de visiter cette semi-remorque.

ORIENTATION 1 DES RÉUSSITES POUR TOUS

OBJECTIF 4

Redéployer nos services pour aider nos établissements à donner la priorité à leur mission éducative.

AXES D'INTERVENTIONS

- Alléger les activités et les processus de gestion et s'assurer que les exigences administratives faites aux établissements soient nécessaires au soutien de leur mission éducative.

- Développer et mettre à la disposition des directions d'établissement et de service des outils de gestion conviviaux et efficaces.

RÉALISATIONS 2014-2015

- Accès en ligne aux outils permettant la consignation des données et l'actualisation des plans de lutte visant à contrer l'intimidation et la violence dans les établissements de la CSRDN.
- Actualisation d'un outil informatique permettant d'améliorer le processus de classement des élèves en classes spécialisées.
- Développement d'un outil visant à consigner et à effectuer les suivis des plans d'intervention.
- Participation à une journée de visite des trois centres de formation professionnelle par l'ensemble des directions et des directions adjointes des écoles secondaires.
- Développement d'une offre de formation pour le logiciel GPI pour les nouvelles secrétaires des établissements du secteur jeunes par le Service de l'organisation scolaire et du transport.
- Simplification administrative pour les établissements relativement à la gestion des bottins de validation de la déclaration du 30 septembre.



- Création d'un guide intégré des opérations relatives à la déclaration du 30 septembre pour les établissements.
- Développement d'un guide pour la gestion de l'admission des élèves nés à l'étranger dans les écoles.
- Mise à jour de l'outil d'archivage de données pour les services de garde.
- Simplification du plan annuel de répartition de la clientèle permettant une meilleure compréhension des données.
- Centralisation, au Service de l'organisation scolaire et du transport, des opérations GPI associées aux plans d'intervention, aux codes de difficultés et à la déclaration des élèves en classes spécialisées.
- Fin du déploiement des tableaux numériques interactifs dans tous les locaux de classe du primaire et du secondaire (100% d'occupation).

- Développement d'un outil facilitant la gestion des groupes spécialisés (prévisions annuelles, demandes de classement et répartition des élèves).
- Développement d'un nouvel outil de gestion des bons de commande d'impression en reprographie.
- Développement d'un nouvel outil générateur de comptes WiFi par le Service des technologies de l'information.
- Adhésion au Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) pour l'accès à l'Internet, la collaboration et le partage entre ses membres du domaine de l'éducation et du domaine scientifique.
- Diminution de travail dans les établissements en éliminant plusieurs étapes PERCOS dans les écoles.
- Amélioration du plan des effectifs Web pour les quatre accréditations syndicales ce qui permet de connaître les coûts des effectifs engagés, de connaître en temps réel la situation de chaque école et qui simplifie la collecte des besoins pour les directions d'établissement.
- Mise sur pied d'une foire de l'emploi pour le personnel enseignant et d'une foire de l'emploi pour le personnel de soutien par le Service des ressources humaines.

- Mise sur pied de plusieurs formations à l'attention du personnel de soutien dans le cadre de la formation continue.
- Amélioration de la convivialité du formulaire de modalités d'intégration.
- Développement d'un outil pour la gestion du temps compensé pour le personnel cadre.
- Poursuite de l'implantation des relevés de salaire Web pour le personnel de soutien.
- Élaboration d'une politique de harcèlement.
- Mise à jour de l'entente locale des enseignants.
- Amélioration des listes de contrôle pour la paie décentralisée.
- Adaptation du service aux établissements en matière de répartition du personnel enseignant absent.
- Mise en place des moyens de contrôle à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

ORIENTATION 2 DES RÉUSSITES À COMMUNIQUER ET À VALORISER

OBJECTIF 5

Développer et mettre en œuvre des stratégies et des moyens de communication pour valoriser l'éducation dans nos écoles et nos centres.

AXES D'INTERVENTIONS

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication.
- Instaurer des mesures de valorisation de nos instances, des établissements, des services, du personnel, de nos élèves et de nos bénévoles dans le réseau d'établissements et auprès de la communauté.
- Développer des stratégies pour améliorer ou favoriser la participation des parents à la vie des écoles et dans les instances qui les concernent.

RÉALISATIONS 2014-2015

- Le plan de communication annuel a été élaboré par le Service du secrétariat général et des communications et son actualisation a été réalisée tout au long de l'année.

→ Le site Internet de la CSRDN a été mis à jour de façon continue afin d'assurer une communication adéquate et efficiente avec les parents, les élèves, le personnel et l'ensemble de la population par le Service du secrétariat général et des communications en collaboration avec le Service des technologies de l'information.

→ La chronique *Coups de coeur* électronique visant à valoriser les élèves, le personnel, les parents de même que les partenaires de la CSRDN a connu un franc succès; 140 articles ont ainsi été publiés par le Service du secrétariat général et des communications grâce à la participation des établissements.

→ 50 communiqués de presse ont été diffusés auprès des médias locaux et publiés sur le site Internet de la CSRDN de façon régulière et continue.

→ Une banque de photos a été réalisée par le Service du secrétariat général et des communications dans les trois centres de formation professionnelle. Elle est utilisée dans les différents véhicules de communication, tant à l'interne qu'à l'externe.

→ Le déploiement de l'image de la CSRDN s'est poursuivi à travers tous ses outils de communication (site Internet, calendrier, rapport annuel, agenda, intranet).

→ La visibilité de la CSRDN a connu un plus grand rayonnement grâce à sa présence sur les médias sociaux (Facebook et Twitter).

→ Trois nouveaux articles destinés aux parents ont été publiés sur le site Internet de la CSRDN. Ceux-ci visent à soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant tout au long de son parcours scolaire.

ORIENTATION 3 DES RÉUSSITES À COMMUNIQUER ET À VALORISER

OBJECTIF 6

Cibler et prioriser des partenariats qui contribueront au développement social et durable du territoire desservi par la commission scolaire en développant les compétences des gens de tous âges et de toutes conditions qui l'habitent.

AXES D'INTERVENTIONS

- Établir des liens nécessaires avec nos partenaires pour un développement concerté de la main-d'œuvre et le développement des compétences.
- Prioriser et accorder un soutien et un suivi continu aux activités partenariales ayant pour cible les clientèles à défis multiples, notamment les élèves issus des milieux défavorisés.
- Développer des outils qui nous permettront de mieux travailler avec nos partenaires à la résolution de problèmes reconnus communs.



RÉALISATIONS 2014-2015

- Poursuite du plan de transition vers le préscolaire mis en place avec les centres de la petite enfance (CPE) du territoire de la CSRDN. Ce plan permet de dépister plus tôt les enfants à risque de présenter des difficultés d'apprentissage à l'école et ainsi, de déployer des services adaptés dès leur arrivée en milieu scolaire, et ce, grâce au travail quotidien du Service des ressources éducatives.
- Poursuite de la collaboration de la CSRDN à une chaire de recherche universitaire portant sur l'intérêt des jeunes pour la science et la technologie avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Université de Sherbrooke.
- Participation de la CSRDN à l'adaptation française du programme *ABRACADABRA*, un projet en ligne pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, du préscolaire à la 2^e année. Ce projet s'effectue en partenariat notamment avec l'Université du Québec à Montréal, l'Université Concordia, le MEESR et la CSRDN.
- Partenariat avec l'Université du Québec à Montréal sur le programme *Fluppy*, un programme de prévention de la violence et du décrochage scolaire.
- Partenariat de recherche avec l'Université du Québec en Outaouais en littératie auprès des enseignants du 2^e et du 3^e cycle d'écoles primaires.
- Formation en ligne (cyberapprentissage) destinée au personnel de la CSRDN en collaboration avec la TÉLUQ et portant sur l'enseignement efficace. L'accompagnement est assuré par nos conseillers pédagogiques spécialement formés à cet effet.
- Participation aux tables MEESR-MSSS (avec le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides).
- Participation à la Commission des partenaires du marché du travail.
- Participation aux tables Interordres des Laurentides.
- Partenariat avec l'Université de Sherbrooke sur l'expérimentation d'activités gagnantes mettant en jeu les trucs mathématiques pour les classes du primaire.
- Quatre soirées d'information ont été offertes par le programme Intermède sur les problématiques liées à la consommation de substances illicites.
- Une soirée conférence a été organisée par le Service des ressources éducatives de la CSRDN et par les parents du comité de parents d'élèves HDAA sur le thème *Comment faciliter le passage du primaire au secondaire de mon ado!*
- Dans le cadre du partenariat entre les CPE et la CSRDN, trois heures de formation (jour et soirée) ont été offertes aux éducatrices des CPE et des RSG (réseau de garde en milieu familial) : arrimage des programmes et des attentes (CPE-maternelle).



**PLAN STRATÉGIQUE
EN CHIFFRES
ET CONVENTION DE
PARTENARIAT**



BUT 1

L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

L'année 2014-2015 représentait la dernière année du déploiement de la convention de partenariat signée entre le ministère de l'Éducation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

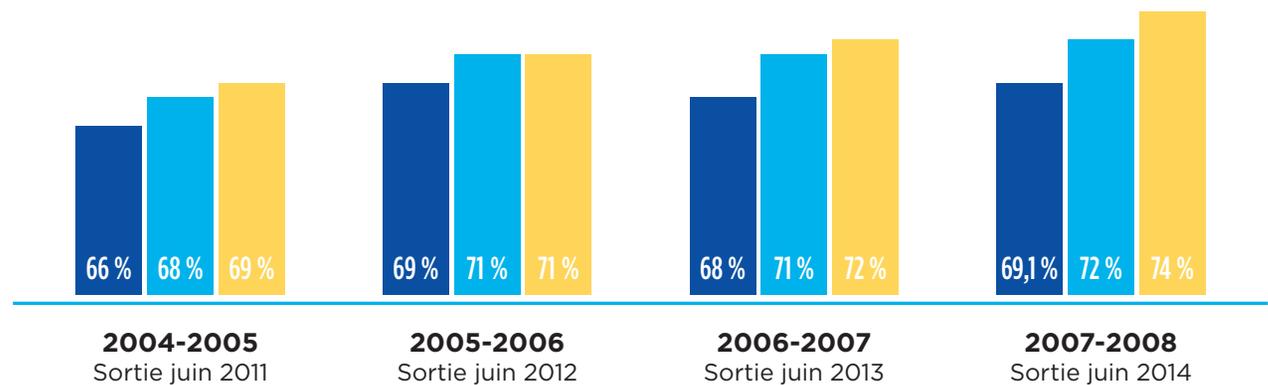
Ce mode de gouvernance est une occasion unique de créer des alliances entre le Ministère et la commission scolaire et de mobiliser tous les intervenants sur des orientations communes, des cibles à atteindre, des mécanismes rigoureux de suivi et d'évaluation, une reddition de comptes transparente et surtout, de positionner clairement le Ministère et la commission scolaire au service de l'élève.

De plus, la commission scolaire signe annuellement, avec chacun de ses établissements, une convention de gestion et de réussite qui s'inscrit dans un même souci de cohérence et de complémentarité.

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE SELON L'ANNÉE DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION AU SECONDAIRE (APRÈS 7 ANS)

La cible ministérielle de diplomation ou de qualification avant 20 ans pour la CSRDN a été fixée à 71 % d'ici juin 2020.

INDICATEURS MEESR



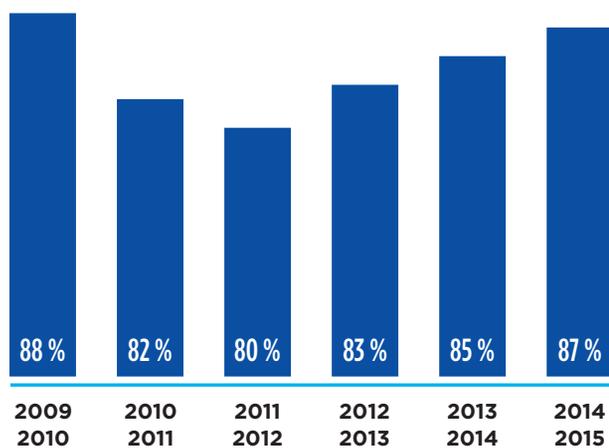
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Commissions scolaires de la région des Laurentides

Toutes les commissions scolaires du Québec

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES QUI ÉTAIENT EN 5^E SECONDAIRE EN DÉBUT D'ANNÉE (30 SEPTEMBRE)

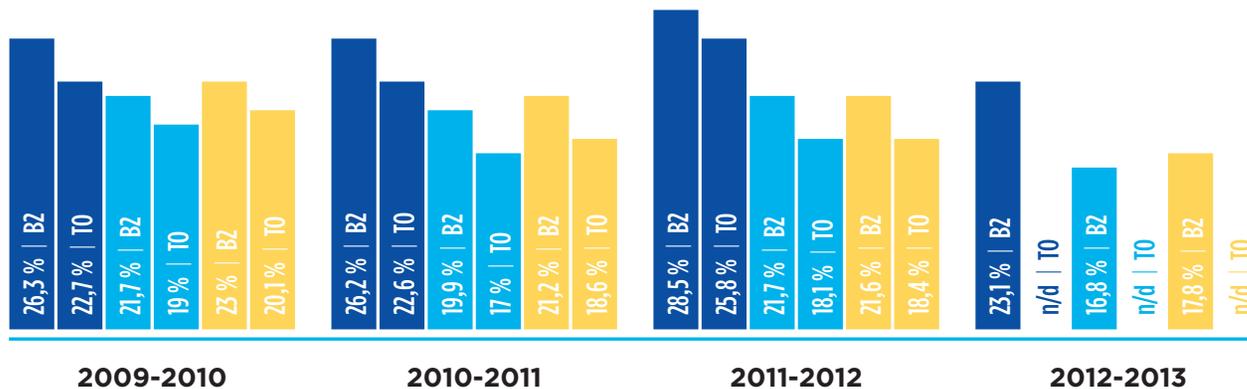
INDICATEURS CSRDN



Le taux de diplomation et de qualification des élèves qui étaient en 5^e secondaire a connu une progression de deux points pour l'année 2014-2015.

TAUX ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (DÉCROCHEURS)

INDICATEURS MEESR



■ Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

■ Commissions scolaires de la région des Laurentides

■ Toutes les commissions scolaires du Québec

LÉGENDE

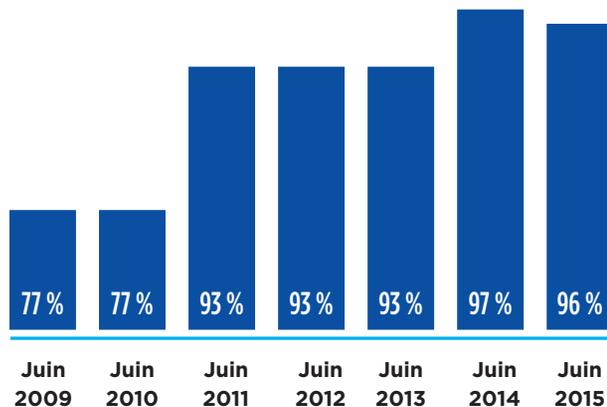
TO = Taux officiel | BZ = Bilan 2

BUT 2

L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

**TAUX DE RÉUSSITE
À L'ÉPREUVE DU MEESR DE
LECTURE DE 2^E ANNÉE**

D'ici juin 2015, 85 % des élèves réussiront l'épreuve de lecture de la fin du 1^{er} cycle du primaire.

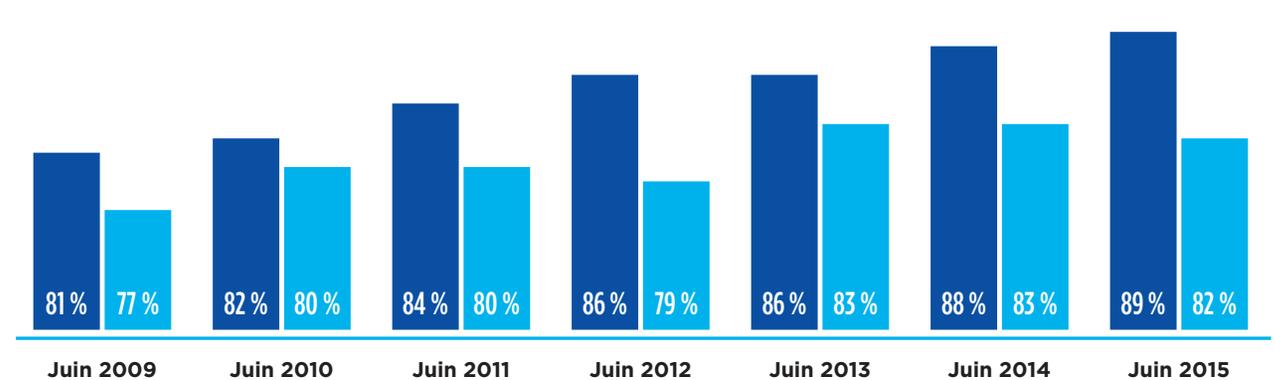
INDICATEURS CSRDN


La CSRDN est fière de constater que la cible est largement dépassée depuis juin 2011. Le taux de réussite à l'épreuve du MEESR se maintient avec une légère baisse.

**TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES DU MEESR DE
FRANÇAIS DE LA 6^E ANNÉE**

D'ici juin 2015, 85 % des élèves de 6^e année auront réussi chacune des épreuves ministérielles en français.

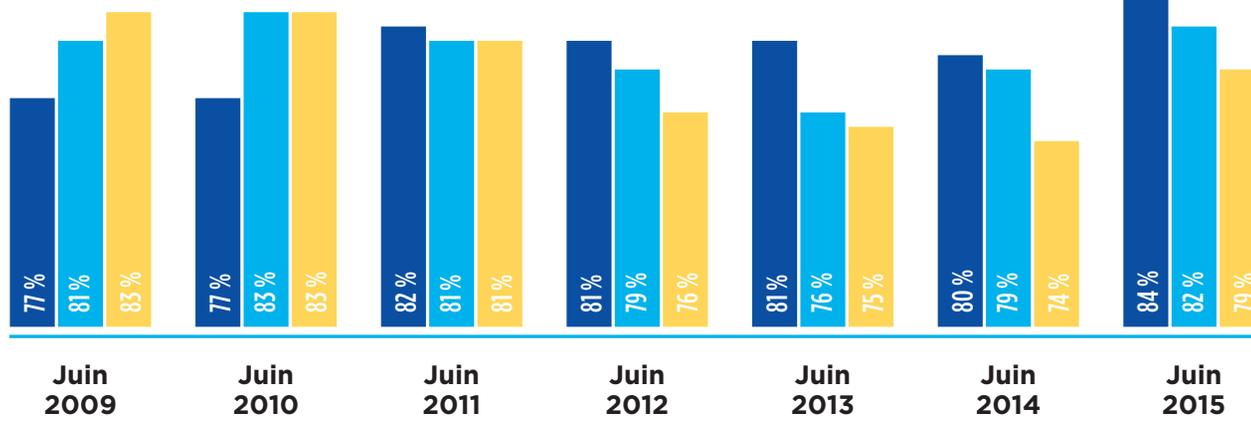
■ Écriture ■ Lecture

INDICATEURS CSRDN


Des mesures sont mises en place au primaire afin de s'assurer que les élèves se présentent au secondaire avec des acquis suffisants en lecture et en écriture. En lecture, le taux est de 82 % et l'analyse des résultats à l'épreuve nous indique quelles dimensions sont à travailler. La progression se poursuit pour ce qui est de l'épreuve d'écriture du MEESR, avec une hausse de 1 %.

TAUX DE RÉUSSITE À L'ÉPREUVE DU MEESR D'ÉCRITURE EN 5^E SECONDAIRE

D'ici juin 2015, les taux de réussite à l'épreuve de français de la 5^e secondaire seront de 85 %.



■ Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
 ■ Commissions scolaires de la région des Laurentides
 ■ Toutes les commissions scolaires du Québec

Le taux de réussite à l'épreuve de production écrite du MEESR est de 84 %. Ce résultat est supérieur de 5 % à celui de toutes les autres commissions scolaires du Québec. Les diverses interventions mises en place contribuent à la réussite des élèves.



BUT 3

L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLES, PARTICULIÈREMENT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

TAUX DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES EN FMS ET FPT

D'ici juin 2015, 75 % des élèves inscrits en formation des métiers semi-spécialisés (FMS) et 85 % des élèves inscrits en formation préparatoire au travail (FPT) obtiendront une qualification.

INDICATEURS CSRDN

FPT Taux réussite CSRDN

ANNÉE	INSCRIPTIONS AU 30 SEPTEMBRE	NOMBRE D'ÉLÈVES EN JUIN	NOMBRE D'ÉLÈVES QUALIFIÉS	TAUX DE QUALIFICATION
2011-2012	33	28	24	73 %
2012-2013	38	30	22	58 %
2013-2014	32	28	22	69 %
2014-2015	47	40	35	74 %

FMS Taux réussite CSRDN

ANNÉE	INSCRIPTIONS AU 30 SEPTEMBRE	NOMBRE D'ÉLÈVES EN JUIN	NOMBRE D'ÉLÈVES QUALIFIÉS	TAUX DE QUALIFICATION
2011-2012	56	49	38	68 %
2012-2013	81	59	30	37 %
2013-2014	104	93	60	58 %
2014-2015	137	104	79	58 %

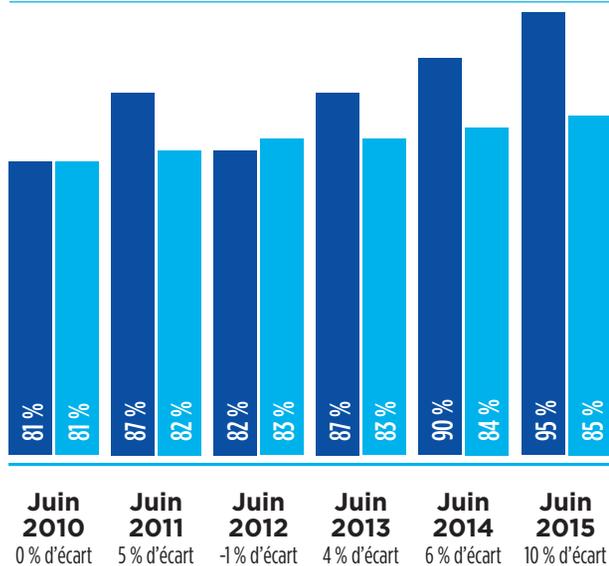
Au niveau de la qualification des élèves, nos équipes travaillent à mettre en place des moyens qui nous permettront d'atteindre nos objectifs.

ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES MILIEUX FAVORISÉS ET DÉFAVORISÉS AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES DE LA FIN DU PRIMAIRE

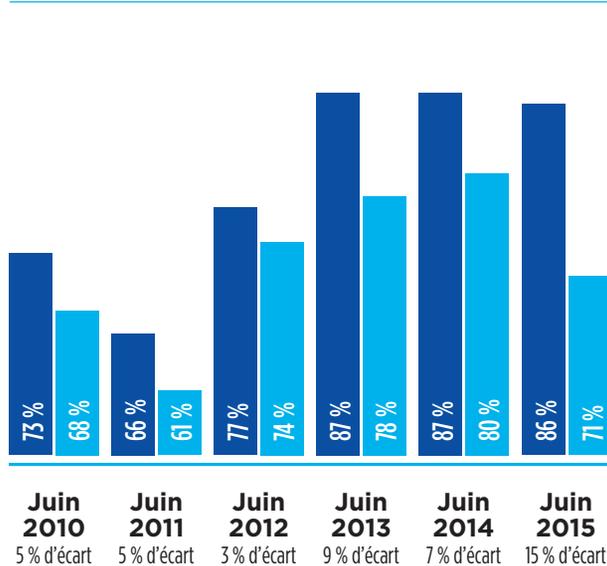
D'ici juin 2015, les écarts de réussite entre milieux favorisés et défavorisés aux épreuves ministérielles de la fin du primaire auront été réduits de moitié.

■ Favorisés ■ Défavorisés

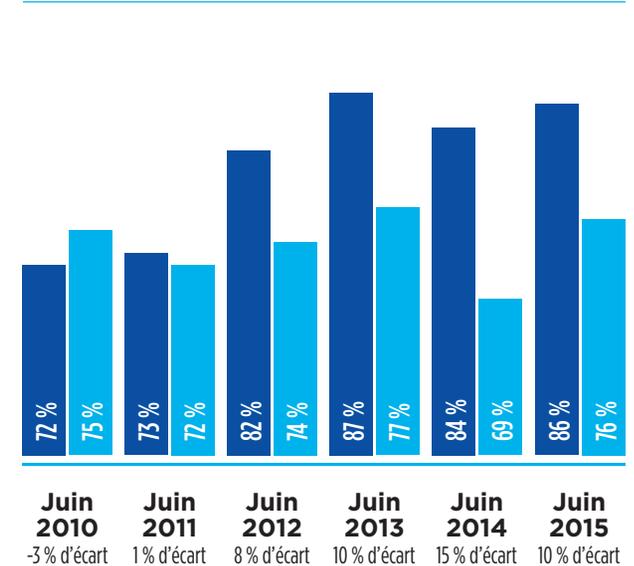
ÉPREUVE D'ÉCRITURE (6^E ANNÉE)



ÉPREUVE DE LECTURE (6^E ANNÉE)



ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUE (6^E ANNÉE)



En écriture et en mathématique, les milieux défavorisés progressent sans toutefois rejoindre le taux de réussite des milieux favorisés. En mathématique, l'écart est réduit de 5 %. En lecture, on note une baisse dans les milieux défavorisés malgré plusieurs interventions précoces. Le MEESR observe aussi que les résultats scolaires sont moins élevés dans les milieux économiquement faibles¹.

¹ Rapport : Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire, Édition 2015



BUT 4

L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

D'ici juin 2015, tous les établissements de la CSRDN auront intégré à leur plan de réussite des stratégies locales pour notamment prévenir la violence, promouvoir de saines habitudes de vie et développer un mode de vie physiquement actif.

Tous les établissements de la CSRDN ont un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. À la lumière de la reddition de compte faite dans chacun des établissements, les moyens mis en place ont contribué à développer de nouvelles pratiques vis-à-vis l'intimidation et la violence, tant chez nos élèves que chez le personnel.

De plus, nos écoles primaires et secondaires ont intégré à leurs plans d'action locaux des stratégies en lien avec le développement de saines habitudes de vie, notamment par l'entremise des programmes *Écoles en Santé* et *Québec en forme*.

D'ici juin 2015, 33 % des écoles primaires et trois écoles secondaires auront implanté le modèle de soutien au comportement positif (SCP).

En 2014-2015, sept écoles primaires et deux écoles secondaires ont expérimenté le programme de soutien au comportement positif, sous la supervision d'une équipe de chercheurs et de professionnels de la CSRDN accrédités par l'Université du Québec en Outaouais. Rappelons que ce programme propose un système de gestion du comportement dans l'ensemble de l'établissement scolaire, afin de créer et de maintenir un milieu propice à l'apprentissage. L'implantation prévue sur deux ans se prolonge en raison des changements au niveau des ressources humaines des écoles. L'ajout de nouvelles écoles n'a pas été possible dans ce contexte.



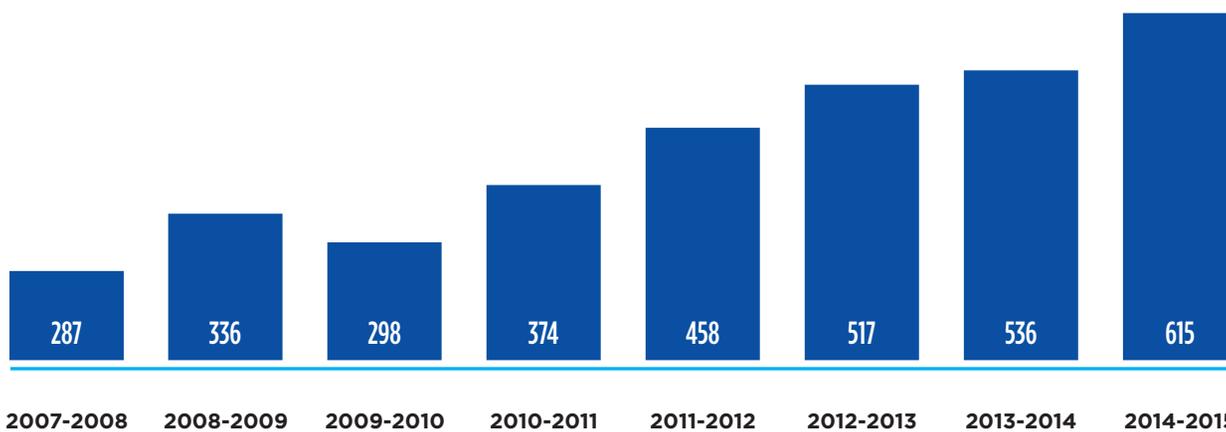
BUT 5

L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

NOMBRE DE **NOUVEAUX** INSCRITS ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

D'ici juin 2015, le nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle passera de 260 (pour l'année 2007-2008) à 350.

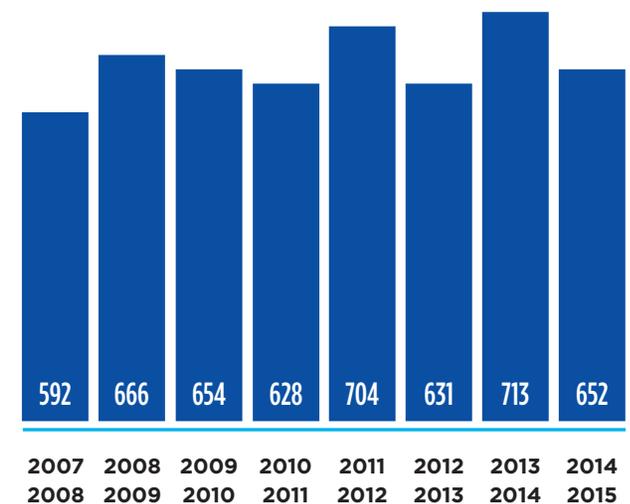
INDICATEURS CSRDN



La cible fixée pour juin 2015 est largement dépassée en 2014-2015. Cette cible a été atteinte quatre ans avant son échéance.

NOMBRE **TOTAL** D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

INDICATEURS CSRDN



ÉCOLES PRIMAIRES



ÉCOLES PRIMAIRES

BROWSBURG-CHATHAM

École Bouchard – 213 élèves

À l'école Bouchard, la réussite de nos élèves est au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Les membres de l'équipe-école unissent leurs talents à ceux des élèves afin de favoriser un climat propice à l'épanouissement et au dépassement. Que ce soit par l'entremise d'activités pédagogiques significatives visant le plaisir de lire et d'écrire ou lors de sorties éducatives (visites de lieux cultes), d'activités sportives, d'activités culturelles (Salon du livre, théâtre, visite de Radio-Canada, etc.) et communautaires (exposition et vente aux enchères de créations artistiques, contes, etc.). Notre priorité demeure d'initier la découverte de passions et ainsi motiver les élèves à apprendre.

École Saint-Philippe – 187 élèves

En 2014-2015 à l'école Saint-Philippe, les apprentissages ont été au cœur de la vie scolaire et les mesures de soutien mises en place ont permis aux élèves d'être mieux outillés pour la lecture, l'écriture et les mathématiques. L'école a développé une offre diversifiée d'activités parascolaires afin de soutenir l'épanouissement des enfants. Notre école s'est aussi démarquée au niveau sportif dans le secteur Argenteuil lors des tournois de basketball, de kinball et lors du cross-country de la CSRDN. L'implication des parents a encore été un pilier important dans les réalisations de l'école. Les élèves ont vécu une très belle année remplie de succès et de réussites.

GRENVILLE

École Dansereau / Saint-Martin – 225 élèves

L'année scolaire 2014-2015 a été une année riche en activités et projets de toutes sortes sous le thème « Je vis mes passions ». Les élèves du 3^e cycle se sont impliqués dans la brigade de la non-violence. Le projet *Le livre en boîte* et le projet *Menoum Menoum* ont remporté des prix locaux et régionaux au niveau culturel et entrepreneurial. Enfin, l'implication des élèves et du personnel dans le déploiement de moyens efficaces pour améliorer nos résultats aux différentes épreuves sont parmi nos fiertés. Bref, les élèves ont vécu une belle année de réussites grâce à leurs efforts.

LACHUTE

École l'Oasis – 260 élèves

L'école l'Oasis se caractérise par l'apport diversifié des gens qui y sont présents. Que ce soit le personnel, les parents, les membres de la communauté et surtout les enfants; chacun y apporte sa contribution pour façonner un milieu de vie et d'apprentissage si unique. Les projets sont nombreux, notamment le volet des activités parascolaires qui touche un éventail intéressant où naissent des passions. Mais la force de l'équipe de l'Oasis, c'est la collaboration des gens qui y travaillent et qui choisissent ce milieu pour y faire grandir les élèves qui leur sont confiés.

École Saint-Alexandre – 257 élèves

En collaboration avec les autres écoles du secteur Argenteuil, l'année scolaire 2014-2015 s'est déroulée sous la thématique « Je vis mes passions ». Une variété d'activités pédagogiques et parascolaires a permis aux élèves de mieux connaître leurs intérêts et de vivre de nouvelles expériences. Dans le but de faciliter les transitions, nous avons mis en œuvre des projets d'arrimage préscolaire - 1^{re} année et 3^e cycle du primaire - 1^{er} cycle du secondaire. Soulignons également l'engagement, le dévouement et le dynamisme des membres de notre fondation avec l'organisation de plusieurs activités qui ont favorisé le sentiment d'appartenance dans la collectivité.

École Saint-Julien – 251 élèves

À l'école Saint-Julien, la réussite des élèves est notre préoccupation première. Avec notre thème « Je vis mes passions », nous avons eu le souci de faire découvrir à nos jeunes les diverses possibilités qui s'offrent à eux. Le personnel enseignant a mis en place des stratégies d'enseignement jugées efficaces pour assurer la réussite de tous. Conscients que chaque enfant a des besoins particuliers, les enseignants ont accompagné les élèves dans leur cheminement en tenant compte de leurs besoins. Chaque geste posé a fait une différence dans l'atteinte de nos objectifs et c'est en équipe que nous y sommes parvenus!

SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

École Saint-André - 189 élèves

L'année scolaire 2014-2015 a été une année riche en activités et en projets de toutes sortes. En effet, à travers différentes activités pédagogiques, éducatives et parascolaires, nos élèves ont pu « Vivre leurs passions ». Aussi, l'implication de tous dans l'apprentissage des arts du cirque a permis d'améliorer les habitudes de vie. Des profils en anglais, robotique, sport et comédie musicale, ainsi que les *Acti-leaders* ont favorisé l'engagement des élèves du troisième cycle dans leur parcours scolaire. Finalement, l'implication des élèves et du personnel dans le déploiement de moyens efficaces pour atteindre nos cibles de réussite sont parmi nos fiertés.

SAINT-COLOMBAN

École à l'Orée-des-Bois - 444 élèves

Où est Charlie? C'aurait été difficile à dire lors de la rentrée tant il y en avait dans notre cour d'école. Mettant à profit ce thème, plusieurs activités pédagogiques ont été vécues comme par exemple *Combien de bonbons contient notre jarre?* Nous avons également bonifié les pratiques de recyclage et de récupération à l'école devenant le fer de lance de la municipalité pour implanter le compostage. Notre conseil d'élèves a eu l'opportunité d'occuper les sièges du conseil municipal le temps d'une séance et de présen-

ter leurs demandes. La démocratie est bien implantée et joue pleinement son rôle. PS : Nous avons trouvé Charlie!

École de la Volière - 528 élèves

En 2014-2015, l'art a été encore une fois au rendez-vous à l'école de la Volière. En effet, nos grands de la 6^e année nous ont présenté une pièce de théâtre de grande envergure : *la Commedia del Arte*. De plus, tous les élèves de l'école ont eu la chance de participer à nos *Moments d'art*, un spectacle réunissant des talents de haut niveau (chant, danse, magie, théâtre, etc.). Le programme de soutien au comportement positif a aussi été implanté dans l'école. Des belles activités de masse ont eu lieu afin d'encourager les élèves à adopter des comportements positifs et pacifiques.

École des Hautbois - 302 élèves

L'école des Hautbois s'est jointe à un programme de dépistage précoce pour les élèves du préscolaire. Pour une deuxième année, nous avons réalisé un projet d'échange en anglais avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Nous avons poursuivi avec des pratiques gagnantes en lecture, notamment *La Roue* et *Apprendre à lire à deux*, ainsi que *PLANT* pour intervention de niveau 2. L'expérimentation du projet *Arrimage primaire-secondaire* s'est poursuivie avec de belles retombées dans notre milieu. Nous investissons beaucoup dans le programme de soutien au comportement positif (SCP) et nous en récoltons des bénéfices tous les jours.

MIRABEL

École Mer-et-Monde - 648 élèves

L'école Mer-et-Monde se caractérise par une équipe dynamique, soucieuse du bien-être et de la réussite de ses élèves. Nombreux sont les projets vécus. L'année dernière, c'est sous le thème « Le vent dans les voiles » que l'école Mer-et-Monde a accueilli ses élèves. Ce thème a été réinvesti dans différents projets : notre système de renforcement des bons comportements, une activité de mathématique et d'écriture de même que la fabrication de cerfs-volants. De plus, une foire du livre a été organisée et nous avons profité de cet événement pour afficher de magnifiques réalisations des élèves. L'année s'est terminée par la participation à un *flash mob* régional.

École à l'Unisson - 253 élèves

En lien avec le thème de l'année « Contes et légendes », tous les élèves de l'école ont participé à l'élaboration d'un livre. En collaboration avec M. Marc Sauvageau, artiste, et le personnel, les élèves ont créé quatre histoires à relais. Le lancement de ce livre, *Qui lira roulera*, a eu lieu en soirée, le 19 mars 2015. Lors de cet événement, devant des parents, des amis et des invités, les élèves étaient impliqués dans plusieurs rôles. Ce projet rassembleur a permis de faire vivre toutes les étapes de rédaction d'un livre et il a fait vivre de belles réussites à nos élèves.

École aux Quatre-Vents – 358 élèves

La thématique des couleurs nous a donné l'occasion d'exploiter, chaque mois, une teinte différente des réussites de nos élèves. Nous avons mis en place des projets variés qui répondaient aux intérêts multiples. Nous avons vibré grâce à une équipe de bénévoles dynamiques. Les moyens mis de l'avant dans notre convention de gestion ont permis de poursuivre nos objectifs vers l'atteinte d'une plus grande réussite pour un plus grand nombre d'élèves. Nous avons poursuivi le programme de soutien au comportement positif (SCP), contribuant ainsi à valoriser les comportements pacifiques et les habiletés sociales de nos élèves.

École de la Croisée-des-Champs – 548 élèves

Nous avons vécu une rentrée spectaculaire sous le thème « Démarre tes moteurs, c'est un départ! ». Nous avons poursuivi nos actions en lien avec le programme de soutien au comportement positif (SCP) et notre plan de lutte pour contrer l'intimidation. Une classe de la 5^e année a même présenté une pièce de théâtre intitulée *C'est moi qui décide!* à tous les élèves de l'école. Notre conseil d'élèves a été très actif en participant à l'organisation de plusieurs activités. En lien avec notre convention de gestion, les enseignants de tous les cycles ont poursuivi leur travail avec le conseiller pédagogique en français. Bravo à l'équipe pour l'excellent travail!

École Sainte-Anne – 440 élèves

Encore cette année, notre école a atteint toutes les cibles de réussite déterminées dans notre convention de gestion. L'année 2014-2015 fut également marquée par l'agrandissement de notre école. Les élèves ont eu la chance de voir l'évolution de cet agrandissement en observant tous les travaux extérieurs. Afin d'assurer une meilleure sécurité des élèves aux alentours de l'école, nous avons participé au programme *APAVVA* et nous avons mis en place un *TROT-TIBUS*, un « autobus qui marche ». Considérant l'importance d'un esprit sain dans un corps sain, tous les élèves de l'école ont pratiqué une chorégraphie afin de réaliser un *lipdub*.

École Saint-Hermas – 45 élèves

Les différentes activités éducatives et parascolaires permettent chaque année à nos élèves de découvrir un coin de notre belle planète. En 2014-2015, les arts, la culture et le riche héritage de l'Afrique étaient au menu. Invités spéciaux, visites culturelles, spectacle de musique sont quelques-unes des expériences vécues en lien avec la thématique annuelle. Aussi, plusieurs actions significatives pour développer le goût de la lecture, l'apprentissage de l'orthographe ainsi que l'utilité des mathématiques dans la vie de tous les jours jumelées à l'engagement de nos élèves nous ont permis d'atteindre nos objectifs de réussite.

PRÉVOST

École du Champ-Fleuri – 439 élèves

À l'école du Champ-Fleuri, la réussite et le bien-être de nos élèves sont toujours au centre de nos préoccupations. Pour ce faire, l'année scolaire 2014-2015 s'est déroulée sous le thème « Je cultive mes passions à Champ-Fleuri ». En effet, tout au long de l'année scolaire, les élèves ont participé à différentes activités pédagogiques, sportives et ludiques afin de leur permettre de mieux connaître leurs champs d'intérêt. Pour conclure, un premier spectacle de talents a vu le jour à notre école. Plusieurs élèves étaient au rendez-vous pour partager leur passion avec les parents, les élèves et le personnel de l'école.

École Val-des-Monts – 325 élèves

L'année scolaire 2014-2015 fut caractérisée par l'expérimentation d'activités de motricité au préscolaire. En parascolaire, de la robotique et du théâtre ont été offerts aux élèves. Nous avons participé au Grand défi Pierre Lavoie. Comme chaque année, un super concert de musique a été présenté aux parents. De plus, nos bénévoles se sont impliqués activement dans la vie de l'école. Au niveau académique, tous les efforts ont été déployés pour la réussite de nos élèves, car ils sont entourés d'une équipe dynamique, engagée et compétente.

École des Falaises – 284 élèves

Dans le cadre de notre projet éducatif, les élèves de l'école ont pu vivre des activités sportives de masse et des activités en anglais tout au long de l'année. Le service des dîneurs et le service de garde ont aussi proposé plusieurs activités sportives aux élèves chaque semaine. L'organisme de participation des parents (OPP), très actif à notre école, a organisé plusieurs activités lors des différentes fêtes thématiques ainsi qu'à la fin de l'année scolaire. Finalement, grâce à l'implication du personnel et de plusieurs partenaires, un projet de jardin communautaire a été mis sur pied.

SAINT-HIPPOLYTE

École des Hauteurs – 390 élèves

Le personnel de l'école des Hauteurs a à cœur la réussite des élèves. En effet, nous sommes fiers des résultats obtenus par nos élèves aux épreuves de juin 2015. Les coups de pouce apportés à certains élèves lors des périodes prévues à cet effet ont porté fruit. Le travail de collaboration et de concertation entre les membres du personnel ont également contribué à la réussite de tous les élèves. L'intervention précoce ainsi qu'un enseignement explicite dans nos salles de classe ont favorisé le développement des compétences en lecture, en écriture et en mathématique.

SAINT-JÉRÔME

École Bellefeuille – 253 élèves

L'année 2014-2015 a été une année de transition. La construction de l'agrandissement a été au cœur de notre réalité. Malgré tous ces changements, les élèves ont su s'adapter à cette situation exceptionnelle tout en continuant à s'investir dans leur réussite. Avec beaucoup d'efforts, de stratégies et de persévérance, les élèves ont maintenu la progression de leurs apprentissages. L'école a dépassé ses cibles en lien avec la convention de gestion et nous en sommes très fiers. C'est avec l'implication des élèves, du soutien de l'équipe-école et des parents que nous avons réussi ce défi.

École De La Durantaye – 132 élèves

« Cheminons ensemble vers ton succès » a été notre devise à l'école De La Durantaye. Les élèves sont entourés et épaulés par une équipe dynamique et engagée qui met en place les moyens afin d'assurer l'épanouissement de chacun. Nous continuons à miser sur le programme de soutien au comportement positif (SCP) et nous en récoltons des bénéfices tous les jours. Cela nous a permis de vivre plusieurs beaux moments de célébrations positives. Notre soirée portes ouvertes a connu un vif succès. Enfin, les élèves ont eu le plaisir de participer à un *flash mob* régional.

École alternative de la Fourmière – 196 élèves

Notre année s'est déroulée sous le thème « Suivre son chemin ». Nos élèves ont exploré différents objets autour de ce thème dont les inukshuks. Avec la collaboration d'une artiste potière, M^{me} Marie Valiquette, chaque élève a réalisé son propre inukshuk et a participé à une œuvre collective par classe. L'année s'est terminée avec une classe verte de trois jours. Notre chorale était de retour pour une 8^e année. À la suite du décès de M. Eddy Pascal, nous avons réaffirmé notre partenariat avec son collège en Haïti. Finalement, notre conseil d'élèves a participé à une rencontre du conseil des commissaires pour faire connaître notre école.

École de la Source – 335 élèves

L'année 2014-2015 fut une année de retour au calme. La magie d'une école sans débordement de clientèle a permis à tous, élèves et enseignants, de retrouver leur place. Nous avons vécu plusieurs activités culturelles, sociales et académiques qui ont permis de créer une nouvelle image de l'école de la Source où le plaisir et les résultats sont au rendez-vous. Le code de vie a été revu pour une meilleure gestion de l'apprentissage de bons comportements. Grâce à la collaboration des enseignants, des enfants et des parents, c'est une belle réussite. Le milieu en sort grandi et heureux.

École de l'Envolée – 169 élèves

L'école de l'Envolée connaît une baisse de clientèle passant de 350 à 169 élèves en raison de la construction d'une nouvelle école primaire à proximité. Cette diminution permet de profiter d'un milieu plus aéré. Ce contexte favorise la mise en place de plusieurs activités sportives, culturelles et contribue à maintenir un climat pacifique et familial. De plus, la famille de l'Envolée relève à nouveau la barre en dépassant les cibles de la convention de gestion. Le milieu se mobilise afin de collaborer à la réfection de la cour d'école. Un projet en trois (3) phases sera déployé et au terme de l'année, les deux premières phases auront été achevées.

École de l'Horizon-Soleil – 255 élèves au secteur régulier et 128 élèves au secteur de l'adaptation scolaire (primaire et secondaire)

À notre école, plusieurs activités communes ont été vécues. Ainsi, tous les élèves des deux secteurs confondus ont été conviés à prendre part à une semaine de festivités autour du thème du carnaval et à une kermesse. Également, un virage important a été vécu en lien avec nos interventions axées davantage sur les comportements positifs ainsi que notre code de correction. De plus, nous avons mis en place le nouveau programme en déficience intellectuelle profonde. À l'école de l'Horizon-Soleil, nous vivons en cohérence avec les valeurs qui nous habitent, soient le respect, l'engagement, la responsabilisation et l'autodétermination.

École Dubois – 391 élèves

Les arts de la scène et les sports ont été à l'honneur à l'école Dubois. Dans un décor majestueux, la présentation de la comédie musicale *Roméo et Juliette* par des élèves du 3^e cycle a remporté un grand succès. De plus, *Les Voix de Dubois* ont fêté leur 10^e anniversaire avec une représentation spéciale au Vieux Palais; parents et invités ont été éblouis. Nos sportifs ont aussi été gâtés : activités d'animation *Ma cour un monde de plaisir*, équipe de basketball, soirées de filles, multi-sports et une participation teintée d'un bel esprit sportif aux olympiades de la CSRDN.

École Sans-Frontières – 541 élèves

Une année scolaire pleine de projets sous le thème « Tous les mêmes, mais différents ». Nous avons également vécu deux événements importants : un concours pour trouver un logo à notre école et l'inauguration de notre bibliothèque. Avec nos 540 élèves, notre personnel scolaire engagé et notre communauté impliquée, l'école Sans-Frontières est une école des plus dynamiques!

École Mariboisé – 203 élèves

C'est sous le thème « Affiche tes couleurs » que les élèves, les parents et le personnel se sont réunis. Nous avons offert à nos élèves des activités et des événements qui leur ont permis de s'épanouir. Nous avons vécu de nouvelles expériences : défilé d'Halloween de grande envergure, carnaval et olympiade multiâges et semaine thématique de *Cabane à sucre*; sans oublier tous les moments



de bonheur que nous a procuré notre patinoire. Nous sommes également fiers d'avoir gagné l'or au Music-Fest et d'avoir été reconnus au concours régional en entrepreneuriat par l'organisation d'un super rassembleur parents-enfants.

École Notre-Dame – 311 élèves

L'année scolaire 2014-2015 a été une année d'exploration. Durant celle-ci, le thème des métiers a été exploité sous toutes ses formes. Toutes les classes furent jumelées à une profession afin de découvrir, par l'entremise des métiers, le monde du travail. Toujours en lien avec le thème, les élèves ont pu constituer leur premier parlement en mettant sur pied le conseil d'élèves. Le conseil a responsabilisé les élèves et il a travaillé avec l'équipe-école afin d'actualiser le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

École Prévost – 383 élèves

En collaboration avec notre conseil d'établissement, nous souhaitons faire plus de place aux parents à l'école. Pour ce faire, nous avons organisé notre pique-nique familial. Une belle heure de dîner durant laquelle la cour d'école était bondée de parents et de membres de la famille pour le plus grand bonheur des enfants. Plusieurs parents bénévoles nous ont également appuyés lors de notre campagne de financement des agrumes. Nous avons poursuivi l'implantation du projet *Destination Littérature* à travers lequel les enseignantes et les enseignants font des entrevues de lectures individuelles avec leurs élèves afin de recueillir les données qui leur servent à réguler leur enseignement. De plus, dans cette même perspective, une bibliothécaire est venue à l'école afin d'élaguer notre bibliothèque et nos classes des vieux livres, puis nous conseiller dans l'achat de nouveaux livres. C'est donc plus de 8000 \$ de nouveaux livres qui ont été achetés pour les élèves. Notre laboratoire d'informatique a également fait l'objet d'une mise à jour. Ce sont 26 nouveaux postes informatiques qui ont été installés pour le bénéfice des élèves. Finalement, l'ensemble des postes informatiques des classes ont été revus et mis à jour, de la maternelle à la 6^e année.

École Sacré-Coeur – 341 élèves

L'école Sacré-Cœur est heureuse de l'implication des différents intervenants et partenaires qui ont rayonné sur la vie de nos élèves lors de l'année scolaire 2014-2015. La qualité de l'enseignement a permis d'obtenir des taux de réussite très satisfaisants. Le dynamisme de l'équipe favorise

le sentiment d'appartenance et le bien-être des jeunes grâce aux activités parascolaires, le programme *Éducajoue* et les activités d'animation (zumba, cirque, basketball, etc.). Les activités de masse, le bal des finissants ainsi que les soirées de danse ont été possibles grâce aux bénévoles actifs dans notre école. L'équipe est donc ravie des réalisations de l'année et poursuit sa mission.

École Sainte-Paule – 148 élèves

À l'école Sainte-Paule, les intervenants travaillent de concert afin d'offrir des occasions d'apprentissage qui sont stimulantes et enrichissantes. Nos liens avec les partenaires de la communauté nous ont permis d'optimiser la promotion de la lecture à travers, entre autres, le *Festin de lecture* et la *Lecture en cadeau*. Nous avons également mis à l'épreuve notre forme physique lors de la venue du *Véhicube* qui a souligné notre participation au défi *Lève-toi et bouge*. Dans le domaine artistique, deux concerts enlevants ont été présentés aux parents et un artiste sculpteur de la région nous a présenté une œuvre gigantesque.

École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus – 499 élèves

L'année scolaire 2014-2015 soulignait le 60^e anniversaire de l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus. C'est à l'automne 1954 que les sœurs du Sacré-Cœur accueillaient les élèves de la paroisse de Saint-Antoine. Pour souligner cet événement historique, les élèves de la 6^e année, dans le cadre de leur exposition de fin d'année, ont pu vivre un module de recherche ayant pour titre *Des sœurs*

aux professeurs. À travers les souvenirs d'anciens élèves, d'enseignants et de directeurs, les élèves ont pu remonter dans le temps et découvrir un passé encore très présent dans les souvenirs de ceux et celles qui ont foulé le sol des corridors avant eux.

École Saint-Jean-Baptiste – 300 élèves

C'est sous le thème des « Super Héros » que l'année scolaire 2014-2015 a été lancée. Avec des modèles de courage, de persévérance et d'engagement, nos jeunes ont été inspirés pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Tout au long de l'année, ils se sont investis au niveau scolaire et dans les différentes activités, comme le Grand défi Pierre Lavoie. Les élèves de l'école ont eu la chance d'être entourés d'adultes engagés pour les stimuler et les soutenir. Un coup de chapeau au personnel de l'école qui a été appuyé par plusieurs parents bénévoles tout au long de l'année.

École Saint-Joseph – 113 élèves

C'est sous le thème « L'école, c'est magique » que nous avons débuté notre année à l'école Saint-Joseph, une petite école du centre-ville habitée par des gens engagés et animés. La réussite scolaire étant au cœur de nos préoccupations, nous poursuivons notre travail en ce qui a trait au dépistage précoce en lecture en appliquant des pratiques gagnantes, avec les programmes *La Roue* et *Apprendre à lire à deux*. Un projet d'échange en anglais, Peliq-An, s'est déroulé en collaboration avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier. Les élèves ont aussi pu participer à un *flash mob* régional. De beaux projets qui témoignent que l'école c'est magique!

École aux Couleurs-du-Savoir - 348

De l'école Richer à l'école aux Couleurs-du-Savoir! Après avoir débuté l'année à l'École polyvalente Saint-Jérôme, nous avons emménagé dans notre nouvelle école en novembre. Nous avons accueilli nos élèves et une équipe engagée. Nous avons mis en place un excellent service de garde pendant que l'équipe d'enseignants travaillait à l'élaboration du code de correction, de stratégies jugées efficaces pour la réussite des élèves. Ce fut une première année riche en émotions et nous y avons mis beaucoup d'efforts et de concertation afin d'ouvrir à notre clientèle une école de qualité répondant à ses besoins.

SAINTE-SOPHIE

École Jean-Moreau - 443 élèves

Cette année, les élèves de l'école Jean-Moreau ont vécu de beaux moments de vie scolaire. En participant à différentes activités pédagogiques préparées autour du thème des « Oscars », les jeunes ont appris à se dépasser. Plus d'une centaine d'élèves, de la 1^{re} à la 6^e année, se sont impliqués dans le projet de cirque et nous en ont fait voir de toutes les couleurs avec leurs performances époustouflantes. À l'école Jean-Moreau, tous les lecteurs découvrent le plaisir de lire chaque jour, au retour du dîner. Quelle belle façon de découvrir le monde qui nous entoure!

École du Joli-Bois - 326 élèves

À l'école du Joli-Bois, l'année scolaire 2014-2015 s'est déroulée sous le thème « Voyage autour du monde ». Tout au long de l'année, la thématique a été exploitée, entre autres, lors de la fête de l'Halloween avec le concours des citrouilles et lors de l'exposition du printemps où chaque classe a été invitée à présenter un pays. Grâce à la participation de nos partenaires locaux, nous avons procédé à l'inauguration du local d'apaisement pour nos élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). N'oublions pas notre participation au Grand défi Pierre Lavoie pour une 4^e année. Bravo à l'équipe-école, aux élèves et à nos parents bénévoles pour leur implication.

École du Grand-Héron - 296

Déjà une première année de complétée pour la nouvelle école de Sainte-Sophie. Et quelle année! Nous avons accueilli et appris à connaître nos élèves, tout en bâtissant les bases d'une équipe pédagogique engagée. Code de correction, ébauche du projet éducatif, échanges sur nos valeurs, encadrement, inauguration de l'école furent au cœur de nos discussions. En collaboration avec les parents du conseil d'établissement, nous avons trouvé un nom à notre école, le tout, en enseignant à nos élèves les valeurs liées à la démocratie. L'école du Grand-Héron a déjà un pas dans l'histoire de Sainte-Sophie.



ÉCOLES SECONDAIRES



LACHUTE

École polyvalente Lavigne – 876 élèves

Afin d'augmenter la réussite de nos élèves, plusieurs nouveaux projets ont été mis de l'avant dont les *Brigades culinaires*, *Bien dans sa tête*, *bien dans sa peau*, et le développement du projet 15 ans en partenariat avec la formation professionnelle. Nous avons mis beaucoup d'énergie dans le passage primaire-secondaire et nous avons tenu un colloque au mois de novembre. 211 projets ont été présentés au conseil d'établissement afin de faire vivre les profils dont art, sport et monde. L'école s'est impliquée dans l'organisation du tournoi des sélections régionales de soccer du Québec tenu en juillet 2015 et qui a attiré près de 10 000 spectateurs.

École Le Tremplin – 54 élèves

2014-2015 était la deuxième année de notre programme de formation à l'emploi. Les élèves qui ont participé à ce programme ont vécu des stages dans des milieux correspondant à leurs besoins. 250 élèves de l'ensemble de la commission scolaire ont pu bénéficier de notre service transitoire de trois jours. Et un nouveau programme d'aide (évaluation 10 jours) a aussi été mis en place dans le but d'aider les écoles à faire l'évaluation des besoins plus particuliers de certains élèves. Le maintien d'une cafétéria organisée par les classes de notre école est un de nos projets les plus enrichissants.

MIRABEL

École secondaire de Mirabel – 836 élèves

En 2014-2015, l'école secondaire de Mirabel a vécu un changement administratif, un nouveau directeur qui a eu le plaisir d'intégrer une équipe-école engagée. Au terme de cette année scolaire, nous sommes fiers d'avoir dépassé nos objectifs dans la plupart des éléments ciblés à la convention de gestion. Nous pouvons, par conséquent, affirmer que le travail continu des élèves, de l'équipe-école ainsi que du conseil d'établissement permet d'assurer le plus grand nombre de jeunes citoyens diplômés. 89 % des élèves présents dans notre école au 30 juin 2015 ont été diplômés.

SAINT-JÉRÔME

École secondaire Cap-Jeunesse – 1 161 élèves

L'année scolaire 2014-2015 aura été empreinte de beaucoup de réussites. Sur le plan académique, l'école secondaire Cap-Jeunesse a réussi à maintenir un taux de succès remarquable pour les matières à sanction de la 4^e et de la 5^e secondaire. Le taux de diplomation des élèves finissants frôle 90 %. La phase 1 du projet d'embellissement de la cour d'école a vu le jour, avec l'ajout d'un terrain de kickball. En adaptation scolaire, un groupe d'élèves, accompagnés par leur enseignante de musique et de certains élèves du régulier, ont enregistré une chanson sur la persévérance et produit un CD de leur réalisation.



École secondaire des Hauts-Sommets – 897 élèves

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'école secondaire des Hauts-Sommets s'est particulièrement démarquée au niveau des épreuves ministérielles de la 4^e secondaire. Les taux de réussite étaient les suivants : mathématique CST, 85 % (meilleurs résultats de la CSRDN), histoire et éducation à la citoyenneté, 85 % et science et technologie, 80 % (meilleurs résultats de la CSRDN). La maquette de cours de 10 jours permet aux élèves de vivre leur passion, notamment en danse et en sports multiples, tout en exerçant leur plein potentiel au niveau des matières académiques. Finalement, près du tiers des élèves font partie d'une équipe sportive ou artistique des Conquistadors. Nous remercions toute l'équipe-école pour son implication.

École polyvalente Saint-Jérôme – 2 285 élèves

« Dessine ton avenir », un thème qui représente bien notre vision aura teinté cette année scolaire. Celui-ci s'inscrit également avec l'arrivée d'une nouvelle trajectoire qualifiante, voies 1 et 2, pour nos élèves en cheminement particulier. C'est plus de 225 élèves et une équipe au service de leur réussite qui s'est investie toute l'année à donner vie à ce tout nouveau service. 2014-2015 a également été une année record de participation aux activités parascolaires sportives ou artistiques, un incontournable pour la persévérance scolaire. Bravo à la grande équipe professionnelle de l'École polyvalente Saint-Jérôme pour des services exceptionnels rendus à tous nos élèves!

École secondaire des-Studios – 287 élèves

Encore une fois, nous sommes fiers des résultats obtenus : notre taux de qualification se situe à 79 % en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) et à 83 % en formation préparatoire au travail (FPT). Nous avons entrepris la restructuration de notre bureau d'emploi : 180 élèves placés et 150 employeurs de la région comme partenaires afin de développer chez nos élèves des compétences de travail. L'an deux du programme préparatoire au diplôme d'études professionnelles (DEP) a été développé. Nous avons mis en place un nouveau programme pédagogique pour trois plateaux de travail : cuisine, entretien ménager et atelier manuel. Un nouveau chantier a été entrepris pour notre plateau décors/accessoires. Finalement, trois terrains de badminton et une patinoire extérieure couverte se sont ajoutés à notre infrastructure.

École secondaire Frenette – 745 élèves

L'année scolaire 2014-2015 en a été une de nouveautés. Parmi celles-ci, nous pouvons notamment souligner l'arrivée d'une orthopédagogue à temps plein, la revitalisation de notre environnement et l'amorce du projet d'aménagement de notre cour d'école. La dernière année a aussi marqué la fin de la décroissance de notre clientèle. Avec 50 élèves de plus qu'en 2013-2014, la clientèle de l'école secondaire Frenette est en pleine progression. Au point de vue des résultats, nous assistons à des améliorations notables. Les résultats en français de la 5^e secondaire ont bondi, le taux d'absentéisme continue de baisser et le taux de diplomation a atteint des sommets.

École secondaire Saint-Stanislas – 720 élèves

Une année de rayonnement. Le taux de diplomation se situant au-delà de 95 % est notre fierté. Nos équipes sportives se démarquent dans le basketball cadet masculin, le hockey cosom benjamin ainsi qu'au championnat d'athlétisme de la CSRDN. Les profils régionaux s'illustrent avec deux équipes de football championnes interrégional (atome et cadet). L'équipe de cheerleading de la 2^e secondaire termine avec une fiche quasi parfaite alignant la 1^{re} position aux FCQ régional et provincial alors que les équipes de la 4^e et de la 5^e secondaire terminent à la première position au FCQ Canadien et Grand champion niveau 4. Tous les efforts sont récompensés et un fort sentiment d'appartenance s'est développé!



**CENTRES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET CENTRE DE
FORMATION GÉNÉRALE
DES ADULTES**



LACHUTE

Centre de formation professionnelle Performance Plus – 766 élèves

En 2014-2015, le centre a accueilli près de 770 élèves, dont 226 avaient moins de vingt ans. 299 élèves finissants ont obtenu leur diplôme. L'équipe a poursuivi son travail pour favoriser l'accessibilité à la formation professionnelle des moins de vingt ans. En plus de l'activité *Journée portes ouvertes*, les enseignants ont fait découvrir les métiers manuels et de la santé à plusieurs élèves de l'école secondaire des-Studios et de l'École polyvalente Lavigne. De plus, l'équipe a poursuivi son travail dans l'élaboration d'un plan d'accompagnement des élèves favorisant le développement de leurs habiletés à faire des choix judicieux et atteindre leurs objectifs professionnels.

MIRABEL

Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme (CFTR) – 1 861 élèves

En 2014-2015, les nombreux efforts déployés pour augmenter le taux de réussite de nos élèves ont permis à tous nos élèves de moins de 20 ans d'obtenir leur diplôme d'études professionnelles. Pour y arriver, plusieurs formations ont été of-

fertes aux enseignants abordant diverses thématiques sur la pédagogie et différentes mesures ont été mises en place afin d'assurer un suivi serré des élèves. Pour favoriser l'émergence de projets novateurs intégrant les nouvelles technologies, trois groupes d'élèves ont suivi leur formation outillés d'iPad; les résultats se sont avérés positifs avec 10 % d'augmentation du taux de réussite. La mise en place du programme écologique CFTveRt s'est effectuée avec succès : plusieurs enseignants ont reçu une formation sur le programme, le nombre d'adhérents au projet a augmenté, un comité a été créé et divers ateliers pour les élèves ont vu le jour. De plus, plusieurs projets se sont réalisés en lien avec la valorisation des élèves. Le CFTR, par le biais de son service aux entreprises, a maintenu son rayonnement au sein des entreprises et dans la communauté. Nouveauté cette année : la Fédération des transporteurs par autobus a tenu son colloque annuel au CFTR.

SAINT-JÉRÔME

Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme (CEP) – 1 471 élèves

Le CEP est fier de contribuer à l'atteinte des cibles de la CSRDN en matière d'accès des jeunes de moins de 20 ans à la formation profession-

nelle. En effet, notre présence et notre participation aux activités d'exploration de la formation professionnelle, à l'Expo-Carières, nos stages d'un jour, nos conférences dans les écoles secondaires de même que nos portes ouvertes nous ont permis de recruter 306 élèves de cette catégorie d'âge en 2014-2015. La mise en place de paliers d'interventions, l'application du nouveau code de vie et un suivi serré des plans de récupération ont fait en sorte de diplômer 555 élèves dans l'ensemble de nos programmes.

Centre de formation générale des adultes – 2 929 élèves

Toujours à l'écoute des besoins des adultes du territoire desservi et de ceux des employeurs de la région, nous avons mis sur pied un projet qui permet de contribuer à l'augmentation du taux de diplomation tout en améliorant le taux d'emploi. La poursuite de l'implantation du renouveau pédagogique et de l'enseignement différencié et efficace a mobilisé l'équipe tout au long de l'année et fut donc au cœur de l'action pédagogique.

**SERVICES EN
SOUTIEN
AUX ÉTABLISSEMENTS**





DIRECTION GÉNÉRALE

Les membres de la Direction générale supervisent 60 cadres, dont 53 cadres d'établissement, et coordonnent l'ensemble des activités des services dans une perspective de soutien aux 53 établissements de la CSRDN.

En 2014-2015, tout en poursuivant l'accompagnement de l'ensemble des cadres de la CSRDN, tant au niveau des conventions de gestion et de réussite des établissements qu'au niveau des plans d'action des différents services, les membres de la Direction générale ont rencontré plus du tiers des cadres en supervision et développement professionnels.

L'année a été marquée par de grands défis à relever quant à la réussite de nos jeunes pour ce qui est des matières à sanction évaluée par le MEESR. En effet, la CSRDN a mis en place différents moyens permettant aux jeunes en échec de se reprendre en cours d'année afin d'obtenir, comme prévu, leur diplôme à la fin de l'année scolaire. Les résultats démontrent que les moyens mis en place soutiennent vraiment la réussite de nos jeunes. De plus, les membres de la Direction générale soutenus et appuyés par les membres du conseil des commissaires ont poursuivi les objectifs de gestion suivants :

- Diminuer les frais administratifs à leur minimum viable et investir de plus en plus dans les établissements, là où le service direct à l'élève est donné.
- Rechercher l'efficacité, tant sur le plan pédagogique qu'administratif, de tous les services offerts afin de maximiser l'utilisation de nos ressources dans un contexte budgétaire de plus en plus difficile.
- Valoriser le travail de nos employés, notre plus grande richesse.
- Accompagner tous nos milieux avec respect et empathie.
- Favoriser un sens éthique élevé.

Deux gros chantiers ont particulièrement retenu notre attention, à savoir, l'implantation de nouvelles voies de réussite favorisant la qualification de nos élèves de même que le dossier des fusions dans lequel les membres de la Direction générale ont accompagné le conseil des commissaires ainsi que le milieu afin de faire valoir les effets d'un changement de commission scolaire pour les élèves de Mirabel; un message qui a été bien reçu par le Ministre de l'époque, M. Yves Bolduc.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Pour le Service des ressources humaines, l'année 2014-2015 a été marquée par l'entrée en vigueur de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État. En effet, les trois volets que comporte la Loi, soit, le dénombrement, le contrôle et la reddition de compte ont généré une charge de travail considérable et supplémentaire pour le Service. Par ailleurs, la croissance constante de la clientèle de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a fait en sorte qu'elle a dû poursuivre des efforts considérables de recrutement par le biais de stratégies tantôt traditionnelles et tantôt novatrices pour doter ses 1488 postes d'enseignants réguliers et plus de 2521 autres postes, emplois et affectations dans ses établissements, ses centres et ses services. Les succès qui découlent de ces efforts en 2014-2015 ont pu être constatés à l'occasion de la rentrée scolaire en août 2015.

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a déployé des énergies importantes afin de perfectionner et d'assurer la présence au travail de son personnel. Pour ce faire, le Service des ressources humaines a continué de mettre en place des formations, du mentorat et des moyens de contrôle pour réduire au minimum son taux d'absentéisme.

Finalement, il importe de mentionner le service d'accompagnement pour l'ensemble du personnel pour les questions de rémunération, les congés parentaux et autres sujets qui concernent les conditions de travail de ses 4009 employés, en plus d'agir en tant qu'expert-conseil auprès des directions d'établissement et de service en matière d'interprétation des conventions collectives et des lois. Rappelons que les conventions collectives étant venues à échéance le 31 mars 2015, un soutien supplémentaire doit être fourni aux directions pour faire face aux moyens de pression du personnel.

SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT

Ce service assure la planification de l'organisation et du contrôle des opérations scolaires. Il procède à la distribution équitable des postes d'enseignants et à la répartition de la clientèle selon la capacité de chaque école de son territoire.

Annuellement, ce service analyse la croissance démographique sur le territoire de la CSRDN et dépose les demandes d'agrandissements et de nouvelles écoles au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR). Il veille à ce que tous les élèves soient déclarés en conformité avec les règles du Ministère. Il joue un rôle-conseil en accompagnant quotidiennement le personnel des établissements

dans les différentes sphères d'activité telles la sanction des études, les bulletins, l'admission et l'inscription des élèves, la francisation, l'utilisation des logiciels (formation et soutien), le développement et l'informatisation d'outils de gestion conviviaux et efficaces, les ententes extraterritoriales, etc.

Il élabore chaque année environ mille parcours d'autobus pour une moyenne parcourue de plus de 20 000 kilomètres par jour. Il attribue également les places disponibles tout en assurant la sécurité des 15 000 élèves transportés.

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

En accord avec le plan stratégique de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, le Service des ressources matérielles, par le maintien en bon état du parc immobilier, des terrains, des stationnements et des installations sportives, contribue à assurer aux élèves et au personnel un environnement sécuritaire, fonctionnel et durable afin de favoriser la réussite scolaire. Il assume également un rôle-conseil auprès des différents services et des directions d'établissement.

Dans une perspective de développement durable, le Service des ressources matérielles voit à l'entretien général et préventif, à la réparation et à la mise aux normes de ses installations ainsi qu'à la gestion énergétique de 57 bâtiments.



Ce service est responsable des processus d'approvisionnement et d'appels d'offres de biens et de services. Il gère également la location des locaux et participe activement à l'élaboration de protocoles d'entente avec les municipalités et autres organismes. De plus, il assure la gestion des ordures, du recyclage, l'entretien extérieur des pelouses, le déneigement de même que tous les contrats de services connexes à l'entretien des bâtiments.

En 2014-2015, le Service des ressources matérielles a traité plus de 7 982 requêtes de service et 95 appels d'offres pour le bien de l'ensemble des services de la CSRDN.



SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

À la suite de l'adoption de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, la CSRDN s'est assurée d'appliquer son plan d'action afin de réduire les dépenses de nature administrative ainsi que la taille de l'effectif administratif. Alors que l'objectif de la réduction des dépenses administratives fixé par le MEESR était de 10 %, la CSRDN a réussi à réduire celles-ci de 34 % au cours de l'exercice 2013-2014. Les efforts de réduction des dépenses de nature administratives se sont poursuivis par la commission scolaire même après la période visée par le MEESR. La commission scolaire n'alloue donc que 3,75 % de son budget aux frais administratifs.

Par conséquent, ceci permet d'investir davantage pour ce qui est des dépenses d'activités d'enseignement et des activités de soutien à l'enseignement et services de garde.

Au cours de l'exercice financier 2014-2015, l'équipe du Service des ressources financières a :

- Libellé plus de 16 500 chèques aux fournisseurs pour une somme de plus de 96 800 000 \$.

- Émis plus de 1500 factures aux clients représentant une somme de 4 228 797 \$.
- Procédé à l'envoi de plus de 88 200 comptes de taxe scolaire annuels pour une somme de plus de 48 721 998 \$.
- Envoyé plus de 9900 comptes de taxe scolaire à la suite d'une nouvelle évaluation municipale pour une somme de plus de 1 108 847 \$.

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La mission du Service des technologies de l'information (STI) consiste à offrir aux utilisateurs un environnement technologique convivial, efficace, innovateur et sécurisé.

Le STI accompagne ses utilisateurs dans leurs nombreux projets technologiques en leur offrant des outils visant à faciliter leur travail et à optimiser leurs processus. L'équipe du STI s'assure également de faire évoluer l'infrastructure réseau et ses équipements, dont 440 kilomètres de fibres optiques, en fonction des technologies émergentes et des meilleures pratiques du marché. Elle fournit aussi un soutien technique à l'ensemble des différents établissements de

la CSRDN afin d'assurer l'intégrité de tous leurs équipements informatiques.

En ce sens, le Centre de service informatique du STI, qui a traité plus de 17 000 requêtes de services au cours de la dernière année, est organisé en fonction de recevoir, de coordonner et de traiter toutes les demandes de façon centralisée tout en alliant diligence et courtoisie. Le service offert à la communauté CSRDN par le STI est en effet guidé par la qualité, le travail d'équipe et la flexibilité.

SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

En 2014-2015, le Service des ressources éducatives de la CSRDN a investi du temps et de l'énergie dans des dossiers prioritaires visant l'amélioration du service à l'élève et l'augmentation du taux de réussite.

Le Service des ressources éducatives a soutenu l'ensemble des écoles primaires et secondaires afin d'assurer une formation continue auprès des enseignants et des intervenants favorisant l'utilisation de pratiques jugées efficaces en classe. De plus, les formations et les accompagnements répondaient à des besoins exprimés par les écoles.

Ce service a également maintenu ses collaborations avec les partenaires universitaires ou du domaine de la santé (CISSS des Laurentides) en plus de consolider son entente avec le Centre d'orientation et de formation pour favoriser les relations ethniques traditionnelles (Coffret) dans le cadre de l'accueil et de l'intégration des élèves immigrants.

En suivi au chantier de réflexion avec les secteurs du primaire, du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, le Service des ressources éducatives a mis en place les trajectoires de formation qui favorisent davantage la qualification d'une clientèle ciblée au secondaire.

SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

Le Service du secrétariat général et des communications gère tous les aspects liés à la vie corporative et aux communications, internes comme externes. En ce qui a trait à la vie corporative, le Service du secrétariat général et des communications assume la responsabilité de l'ensemble des programmes et des activités relatives au fonctionnement des séances du conseil des commissaires et du comité exécutif, aux politiques, aux règlements, aux actes

officiels de la commission scolaire, à l'accès à l'information, à la gestion des documents, à la protection des renseignements personnels, aux droits d'auteurs, au processus électoral et aux assurances.

Sur le plan des communications, ce service gère l'utilisation et la diffusion de l'image de la CSRDN, les relations publiques et les relations de presse. De plus, il veille à la gestion du site Internet et à celle de l'intranet et il coordonne plusieurs événements spéciaux visant à souligner les réalisations des élèves dans le cadre de la vie scolaire ainsi que le travail du personnel. Il gère également la présence de la CSRDN sur les médias sociaux. En 2014-2015, le Service du secrétariat général et des communications a traité 280 dossiers de plaintes, 2220 rapports d'accidents et 827 demandes de relevés de notes. Il a également procédé à l'archivage de 263 boîtes de documents administratifs, de 1801 dossiers d'élèves en format papier et de 5963 en format électronique, à la sortie de 349 dossiers déjà archivés de même qu'à la numérisation interne de 12 637 pages.

Il a produit 50 communiqués de presse, organisé neuf conférences de presse en plus de répondre à 80 demandes provenant de différents médias, autant sur le plan local que national. Le Service du secrétariat général et des communications a aussi collaboré à l'inauguration des écoles pri-

maires du Grand-Héron de Sainte-Sophie et aux Couleurs-du-Savoir de Saint-Jérôme. Il a produit et diffusé 140 articles *Coups de cœur* et organisé les soirées de remise de bourses de vie étudiante pour les élèves du primaire, la soirée honorifique pour les retraités et le personnel ayant 25 ans de service et la campagne de financement Centraide auprès de ses employés et de ses retraités. Il a enfin offert aux 53 établissements de la CSRDN un soutien continu sur les plans technique et juridique.



ÉTATS FINANCIERS

REVENUS 2014-2015



Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2015, la CSRDN a disposé d'un revenu de 276 162 890 \$ et les dépenses se sont chiffrées à 277 168 762 \$, ce qui a laissé un déficit d'exercice de 1 005 872 \$, et ce, tout en respectant les règles budgétaires d'appropriation du surplus cumulé dictées par le MEESR.

Enfin, la CSRDN a poursuivi ses efforts sur le plan des dépenses administratives. Ces dépenses ne représentent plus que 3,75 % des dépenses totales en 2014-2015 alors qu'elles représentaient 5,54 % en 2006-2007.

REVENUS	2014-2015		2013-2014	
Subvention de fonctionnement du MEESR	204 932 404 \$	74,21 %	205 183 128 \$	76,39 %
Autres subventions et contributions	527 555 \$	0,19 %	836 367 \$	0,31 %
Taxe scolaire	50 780 527 \$	18,39 %	43 905 749 \$	16,35 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 678 433 \$	0,97 %	2 110 778 \$	0,79 %
Ventes de biens et services	14 954 732 \$	5,41 %	14 408 860 \$	5,36 %
Revenus divers	2 048 221 \$	0,74 %	1 936 429 \$	0,72 %
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	241 018 \$	0,09 %	207 920 \$	0,08 %
TOTAL DES REVENUS	276 162 890 \$	100 %	268 589 231 \$	100 %

DÉPENSES	2014-2015		2013-2014	
Activités d'enseignement et de formation	144 465 487 \$	52,12 %	136 855 411 \$	52,25 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	56 401 586 \$	20,35 %	53 994 009 \$	20,61 %
Services d'appoint	26 958 280 \$	9,72 %	25 631 966 \$	9,79 %
Activités administratives	10 378 437 \$	3,75 %	10 359 376 \$	3,95 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	28 579 231 \$	10,31 %	26 502 088 \$	10,12 %
Activités connexes	9 914 482 \$	3,58 %	8 574 384 \$	3,28 %
Variation de la provision pour avantages sociaux	479 759 \$	0,17 %		
Perte (gain) sur disposition	(8 500) \$	0 %		
TOTAL DES DÉPENSES	277 168 762 \$	100 %	261 917 234 \$	100 %
SURPLUS DE L'EXERCICE			6 671 997 \$	
DÉFICIT DE L'EXERCICE	1 005 872 \$ *			

* Ce déficit est autorisé par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et il est pris à même les surplus cumulés de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN).

INVESTISSEMENTS MAJEURS

AGRANDISSEMENTS ET CONSTRUCTIONS D'ÉCOLES

Afin de répondre à l'adéquation place-élève, le Service des ressources matérielles gère les constructions et les agrandissements d'écoles. Dans cette perspective, l'équipe du secteur investissement a réalisé divers travaux en 2014-2015.

AGRANDISSEMENTS ET CONSTRUCTIONS D'ÉCOLES 2014-2015

Construction de l'école primaire Sans-Frontières	570 742 \$
Construction de la nouvelle école primaire du Grand-Héron à Sainte-Sophie	3 458 683 \$
Construction de la nouvelle école primaire aux Couleurs-du-Savoir à Saint-Jérôme	4 419 446 \$
Agrandissement de l'école Bellefeuille	5 549 167 \$
Agrandissement de l'école Sainte-Anne	4 036 918 \$
Élaboration de plans et devis pour les agrandissements et le réaménagement des CEP et CFTR	614 667 \$
Analyse, plans et devis préliminaires pour la mise aux normes et la rénovation de la piscine intérieure de l'École polyvalente Lavigne	30 828 \$
TOTAL	18 680 451 \$

L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE DU GRAND-HÉRON (SAINTE-SOPHIE)

Le Service des ressources matérielles a complété, pour la rentrée 2014, la construction de l'école primaire du Grand-Héron à Sainte-Sophie qui avait été amorcée à l'automne 2013. Cette dernière compte trois classes de niveau préscolaire, 18 classes de niveau primaire et deux locaux pour le service de garde.

L'OUVERTURE DE L'ÉCOLE AUX-COULEURS-DU-SAVOIR (SAINT-JÉRÔME)

Le Service des ressources matérielles a complété, en janvier 2015, la construction de l'école primaire aux Couleurs-du-Savoir à Saint-Jérôme qui avait été amorcée à l'automne 2013. Cette dernière compte quatre classes de niveau préscolaire, 24 classes de niveau primaire ainsi que trois locaux dédiés au service de garde.

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE BELLEFEUILLE

Le Service des ressources matérielles a entrepris les travaux d'agrandissement de l'école Bellefeuille à l'été 2014. Ces travaux se sont poursuivis toute l'année en occupation afin d'être terminés pour la rentrée 2015. Les travaux d'agrandissement et de réaménagement ont permis l'ajout d'une classe de niveau préscolaire, de huit classes de niveau primaire, d'un local pour le service de garde et d'un gymnase simple.



AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE

Le Service des ressources matérielles a entrepris les travaux d'agrandissement de l'école Sainte-Anne à l'été 2014. Les travaux se sont poursuivis toute l'année en occupation afin d'être terminés pour la rentrée 2015. Ces travaux d'agrandissement et de réaménagement ont permis l'ajout de deux classes de niveau préscolaire, de huit classes de niveau primaire et d'un local pour le service de garde.

AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER (CFTR)

Au printemps 2015, le Service des ressources matérielles a complété l'élaboration des plans et devis pour l'agrandissement du Centre de formation du transport routier Saint-Jérôme (CFTR). L'appel d'offres sera lancé au printemps 2016 et les travaux de construction devraient débuter à l'été 2016.

MISE AUX NORMES ET RÉNOVATION DE LA PISCINE INTÉRIEURE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE LAVIGNE

En 2014-2015, Le Service des ressources matérielles a débuté l'élaboration des plans et devis pour la mise aux normes et la rénovation de la piscine intérieure à l'École polyvalente Lavigne. La réalisation des travaux se fera pendant l'année 2015-2016.

L'INSTALLATION ET LE DÉMANTÈLEMENT D'UNITÉS DE CLASSES MODULAIRES

À l'été 2014, nous avons démantelé toutes les unités modulaires installées aux écoles de l'Envolée, de la Source et Jean-Moreau en raison de l'ouverture des écoles aux Couleurs-du-Savoir et du Grand-Héron.

À l'été 2014, nous avons procédé à l'installation d'une unité modulaire à l'école de la Croisée-des-Champs. En début d'automne 2014, une classe modulaire supplémentaire a été ajoutée à l'école Sainte-Anne ce qui porte à deux le nombre total d'unités installées sur ce site.

Les unités modulaires installées à l'école Sainte-Anne ont été démantelées à la fin juin 2015 pour laisser la place à l'agrandissement de l'école.

INSTALLATION ET DÉMANTÈLEMENT D'UNITÉS DE CLASSES MODULAIRES 2014-2015

Travaux d'installation et de démantèlement de classes modulaires

220 040 \$

TRAVAUX DE MAINTIEN DES ACTIFS

Le Service des ressources matérielles gère également les budgets reliés au maintien des actifs, aux embellissements des cours d'école et à l'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées. L'équipe de professionnels du secteur investissements évalue annuellement le déficit d'entretien de chacune des installations, priorise les travaux à réaliser et en supervise la réalisation.

MAINTIEN DES ACTIFS 2014-2015	
Travaux de réfection des portes et des fenêtres	88 172 \$
Travaux de réfection et de réaménagement intérieur	1 229 090 \$
Travaux de réfection de structures et d'enveloppes extérieures de bâtiments	821 018 \$
Travaux de réfection de mécanique du bâtiment, d'électricité et de plomberie	2 492 279 \$
Embellissement et réhabilitation de cours d'école, de perrons, de stationnements	1 187 912 \$
Projets d'amélioration, de maintien et de transformation en régie interne	55 172 \$
Qualité de l'air	175 855 \$
TOTAL	6 049 498 \$

TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE INTERNE

Plusieurs projets d'amélioration, de maintien et de transformation sont réalisés en régie interne et à la demande des directions d'établissement. Pour l'année 2014-2015, l'équipe dédiée à l'aménagement a traité 322 requêtes de service.

TRAVAUX DE PEINTURE

Au printemps 2015, des travaux majeurs de peinture intérieure pour une valeur totale de 492 359,17 \$ ont été réalisés dans huit écoles de la CSRDN.

**CODE D'ÉTHIQUE
ET DE
DÉONTOLOGIE**
APPLICABLE AUX COMMISSAIRES



Au cours de l'année 2014-2015, aucun manquement n'a été constaté par l'instance disciplinaire chargée d'appliquer le code d'éthique et de déontologie, et aucune plainte n'a été déposée ou formulée en ce sens.

1. PRÉAMBULE

Désireuse de se conformer aux exigences de la Loi concernant l'éthique et la déontologie des administrateurs de personnes morales et en conformité avec les valeurs de respect, de transparence, d'intégrité, de créativité, d'ouverture d'esprit et de rigueur intellectuelle qu'elle préconise, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord adopte le présent règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

La plupart des principes énoncés ci-après relèvent du simple bon sens ou encore font appel au sens naturel de la justice et de l'honnêteté. Cependant, s'il est facile d'éviter une situation manifestement conflictuelle, il existe certains cas limites où, en toute bonne foi, on peut hésiter sur la conduite à suivre.

En faisant connaître les principes auxquels elle croit, la commission scolaire souhaite aider tous les intéressés à orienter leur action.

Le présent règlement tire ses fondements des considérations suivantes :

1.1 La gestion d'un organisme public tel une commission scolaire implique l'établissement et le maintien d'un lien de confiance avec la population;

1.2 les commissaires œuvrant au sein d'une commission scolaire sont responsables d'un ensemble de décisions qui sont déterminantes pour la qualité des services d'instruction et de formation offerts à une population d'élèves jeunes et adultes;

1.3 l'exercice de ce rôle de décideurs a ceci de particulier que les citoyens s'attendent au respect de certaines valeurs communes de la société québécoise;

1.4 le 20 mars 1997 était sanctionné, par le gouvernement du Québec, le projet de loi 131 qui crée, entre autres, l'obligation pour divers organismes du secteur de l'éducation de se doter de normes d'éthique et de déontologie applicables à leurs administrateurs;

1.5 cette même loi ajoute précisément des articles à la Loi sur l'instruction publique qui ont pour effet d'obliger chaque conseil des commissaires à adopter par règlement, un code d'éthique et de déontologie qui doit s'appliquer aux commissaires (art. 175.1, 175.2 et 175.3);

1.6 les articles 324 et 325 du Code civil du Québec précisent un cadre général sur l'éthique et obligent un commissaire à éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts;

1.7 l'article 306 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit un certain nombre de situations ne constituant pas des cas d'inhabileté;

1.8 l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que tout membre du conseil des commissaires qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la commission scolaire doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général de la commission scolaire, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.





2. PRINCIPES

Les commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord doivent pratiquer une éthique qui ne saurait tolérer ni corruption, ni fraude, ni trafic d'influence. Ils doivent avoir une moralité administrative inattaquable.

Dans l'exercice de leurs fonctions, ils doivent agir avec intégrité et bonne foi, au mieux des intérêts de la commission scolaire et avec le soin, la diligence et la compétence de personnes prudentes et avisées.

Étant au service de l'intérêt public, ils ne doivent pas se placer dans des situations où leurs intérêts personnels risquent d'être opposés à ceux de l'intérêt public et de l'organisme qu'ils représentent.

3. OBJECTIFS

Les objectifs visés par le présent code d'éthique sont les suivants :

3.1 Accroître et maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'administration de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;

3.2 informer les commissaires qu'ils doivent exercer leurs fonctions dans l'intérêt de la commission scolaire, au mieux de leur compétence, avec discrétion, honnêteté et impartialité, et qu'ils doivent éviter de se placer dans des situations de conflits d'intérêts réels ou potentiels;

3.3 identifier des situations de conflits d'intérêts ou d'abus sur lesquelles il y aurait éventuellement lieu de prévoir des règles particulières à même certaines politiques ou réglementations en vigueur ou à venir;

3.4 s'abstenir de faire de la discrimination ou du favoritisme en matière d'engagement de personnel ou empêcher une personne d'obtenir un emploi ou un contrat à la Commission pour le seul motif qu'elle a un lien de parenté connu avec un commissaire.

4. DÉFINITIONS

4.1 Commission

Le terme désigne la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

4.2 Commissaire

Désigne la ou le commissaire élu ou nommé en application de la Loi sur les élections scolaires et la ou le commissaire représentant les parents pour les ordres d'enseignement primaire et secondaire.

4.3 Conflit d'intérêts

On parlera de conflit d'intérêts lorsqu'une situation se présente où la personne qui participe à la prise d'une décision risque d'avoir à choisir entre son intérêt personnel et celui de l'organisme pour lequel elle agit.

4.4 Lien de parenté

Par lien de parenté, on entend les liens qui existent entre le commissaire d'école et l'une ou l'autre des personnes suivantes :

- le conjoint
- le père
- le fils
- le frère
- le beau-frère
- le neveu
- le beau-fils
- le beau-père
- le gendre
- le petit-fils
- la conjointe
- la mère
- la fille
- la soeur
- la belle-soeur
- la nièce
- la belle-fille
- la belle-mère
- la bru
- la petite-fille

5. CHAMPS D'APPLICATION

Le présent code d'éthique s'applique à tous les commissaires élus en vertu de la Loi sur les élections scolaires ainsi qu'aux commissaires représentant le comité de parents de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

6. CADRE D'APPLICATION

6.1 Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique particulièrement dans les rapports entre les commissaires, entre un commissaire et un gestionnaire, entre un commissaire et un citoyen ou un organisme, entre un commissaire et tout intervenant;

6.2 le présent code s'applique en tout temps, que ce soit lors d'une séance publique du conseil, d'une séance du comité exécutif, d'un huis clos, d'une séance de travail ou en dehors de ces occasions.

7. DEVOIRS ET OBLIGATIONS DU COMMISSAIRE

7.1 Responsabilités d'ordre général

- 7.1.1 Le commissaire respecte son serment;
- 7.1.2 le commissaire exerce ses fonctions dans le respect des lois et des chartes établies.

7.2 Responsabilités envers la communauté

- 7.2.1 Le commissaire respecte les droits de toutes et tous;
- 7.2.2 le commissaire s'assure de la plus grande équité possible dans l'offre de services à la communauté;
- 7.2.3 le commissaire doit concilier ses fonctions de représentant du parent, du contribuable, du citoyen et être à l'écoute de leurs attentes.

7.3 Responsabilités envers la commission scolaire

- 7.3.1 Le commissaire fait preuve de respect des orientations, des priorités, des règlements, des politiques et des décisions établis par le conseil;
- 7.3.2 le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec les autres membres du conseil;
- 7.3.3 le commissaire est solidaire des décisions du conseil et doit en favoriser l'exécution;
- 7.3.4 le commissaire veille aux intérêts de la commission scolaire;
- 7.3.5 le commissaire fait preuve de rigueur dans les analyses qu'il fait et les jugements qu'il porte;

7.3.6 le commissaire est tenu au secret et à la discrétion sur tout document et renseignement de nature confidentielle obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions;

7.3.7 le commissaire assume ses devoirs de disponibilité et d'assiduité aux séances du conseil et aux comités où il a accepté de participer;

7.3.8 le commissaire évite d'être placé en conflit d'intérêts ou en apparence de conflit d'intérêts. Il évite toute situation où son intérêt personnel ou celui avec lequel il a un lien de parenté au sens de l'article 4.4 peut influencer sur l'exercice de ses fonctions;



7.3.9 le commissaire n'utilise pas les informations obtenues dans le cadre de son mandat pour procurer un avantage indu à lui-même ou son entourage dans le cadre de négociations ou de conclusions de contrats ou d'ententes à intervenir avec la commission scolaire;

7.3.10 le commissaire dénonce toute situation d'abus de droit qu'il constate se commettre contre la commission scolaire;

7.3.11 le commissaire refuse et dénonce à la commission scolaire toute offre de services ou de biens établie en sa faveur par une personne ayant eu ou cherchant à obtenir un contrat ou tout autre avantage de la commission scolaire.

7.4 Responsabilités envers le personnel et les élèves

7.4.1 Le commissaire exerce son rôle et ses responsabilités sans discrimination pour l'ensemble des personnes relevant de ses compétences;

7.4.2 le commissaire s'applique à favoriser, dans l'adoption des politiques et règlements, la poursuite des valeurs promues par la commission scolaire;

7.4.3 le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec le personnel œuvrant à la commission scolaire.

8. MESURES DE PRÉVENTION : DÉCLARATION DES INTÉRÊTS DÉTENUS

Sans limiter la portée des obligations et des mesures prévues à l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique, tout commissaire doit, en début de mandat, soumettre une déclaration des intérêts détenus en utilisant le formulaire de dénonciation d'intérêts produit par la commission scolaire. Au besoin, le commissaire procède à une mise à jour de sa déclaration.

9. IDENTIFICATION DE SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La notion de conflit d'intérêts est envisagée sous quatre volets différents :

9.1 Rapport avec l'argent

→ les avantages directs, marques d'hospitalité ou de gratitude, cadeaux;

- l'utilisation à des fins personnelles de la propriété de la commission scolaire sous réserve des politiques ou instructions existantes;
- les relations contractuelles entre la commission scolaire et un organisme dans lequel le commissaire possède un intérêt direct ou indirect.

9.2 Rapport avec l'information

- l'utilisation d'informations privilégiées obtenues dans le cadre de sa fonction de commissaire à des fins personnelles.

9.3 Rapport avec l'influence

- l'utilisation des attributs d'une charge pour obtenir directement ou indirectement un bénéfice pour lui-même ou une tierce personne avec laquelle il est lié (trafic d'influence).

9.4 Rapport avec le pouvoir

- l'abus d'autorité ou le fait de porter atteinte à la crédibilité de l'organisme en ayant un comportement indigne ou incompatible avec les exigences de la fonction;
- le harcèlement.

10. PERSONNE RESPONSABLE DE LA DÉONTOLOGIE

Le conseil des commissaires nomme, par résolution, une personne responsable de la déontologie et détermine la durée de son mandat.

Cette personne doit avoir des compétences significatives lui permettant de s'acquitter efficacement des rôles, pouvoirs et fonctions ci-après décrits.

Les fonctions, rôles et pouvoirs de la personne responsable de la déontologie sont d'examiner toute plainte formulée à l'égard d'un commissaire afin de déterminer s'il y a contravention au code et imposer une ou des sanctions s'il y a lieu.

Le conseil des commissaires fixe la rémunération attribuée à la personne responsable de la déontologie.

11. SUBSTITUT

Le conseil des commissaires nomme, par résolution, un substitut pour la même durée que celle prévue au paragraphe précédent pour la personne responsable de la déontologie. Cette personne doit avoir des compétences significatives lui permettant de s'acquitter efficacement des rôles, pouvoirs et fonctions ci-après décrits.

Le conseil des commissaires fixe la rémunération attribuée à la personne substitut responsable de la déontologie.

En cas d'absence ou d'empêchement de la personne responsable de la déontologie, le substitut la remplace.

12. RÔLE, POUVOIRS ET FONCTIONS DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA DÉONTOLOGIE

12.1 Plainte

Une plainte peut provenir de toute personne ayant connaissance d'un manquement au présent code et doit :

- être formulée par écrit;
- exposer les faits reprochés au commissaire visé par la plainte;
- être signée par son auteur;
- être déposée au secrétariat général qui en accusera réception.

Le secrétaire général réfère sans délai, la plainte à la personne responsable de la déontologie, s'il y a lieu. Le commissaire visé par la plainte a accès au contenu de la plainte et non à la plainte elle-même.

Une plainte formulée en vertu du présent code ne peut constituer une plainte visée à l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique.

12.2 Procédure

La personne responsable de la déontologie agit dans le respect de l'équité procédurale.

Pour ce faire, elle :

- détermine le processus d'enquête pertinent à l'instruction de l'affaire dans le respect des droits des intéressés;
- invite le plaignant à se faire entendre au sujet des allégations formulées;
- rencontre le commissaire faisant l'objet de la plainte et lui donne l'occasion de se faire entendre;

- invite toute personne qu'elle juge nécessaire à la bonne compréhension de la plainte;
- prend les mesures nécessaires pour obtenir l'information dont elle a besoin.

12.3 Recevabilité d'une plainte

La personne responsable de la déontologie décide de la recevabilité d'une plainte. Dans l'éventualité où, après examen, elle constate que celle-ci n'est pas fondée ou que son caractère et son importance ne justifient pas une enquête, elle en avise le plaignant.

Elle peut, à tout moment au cours de l'enquête, rejeter une plainte si elle s'avère frivole ou manifestement mal fondée.

12.4 Décision

La personne responsable de la déontologie décide s'il y a eu ou non, contravention au présent code. Si elle conclut qu'il y a contravention, elle décide de la sanction appropriée et en avise le commissaire visé par la plainte ainsi que le plaignant.

La décision est publique et est déposée au conseil des commissaires à la séance suivant la décision.



12.5 Confidentialité, conservation et destruction des documents

La personne responsable de la déontologie doit remettre sous enveloppe scellée, les documents reçus lors des séances de délibération de même que les notes personnelles permettant d'identifier le commissaire visé.

Tous ces documents sont conservés dans la voûte du secrétaire général. Ces documents sont détruits trois mois après la fin du mandat du commissaire visé par la plainte.

13. SANCTIONS

13.1 Sanctions et autres mesures

Les principes d'éthique et les règles déontologiques prévus au présent règlement sont sanctionnés selon la gravité du manquement et selon les modalités ci-dessous décrites. Toute infraction est soumise à une rétroaction visant à réparer le dommage causé, à inciter les commissaires à adopter le comportement souhaité, à pénaliser les écarts plus sérieux, ou même à adopter une résolution demandant à un tribunal de déclarer un commissaire inhabile à siéger.

13.2 Mesures imposées en vertu des règles d'assemblées délibérantes

Le conseil des commissaires s'est doté de règles d'assemblées délibérantes, entre autres quant aux pouvoirs du président d'assemblée de rappeler à l'ordre un commissaire. Ces règles, sans être reproduites aux présentes, sont considérées comme en faisant partie intégrante.

La présidence du conseil des commissaires ou du comité exécutif est la première responsable de l'application de ces règles.

Lorsqu'une mesure est imposée en vertu des règles d'assemblées délibérantes, la personne responsable de la déontologie devra en tenir compte dans l'imposition de la sanction.

13.3 Sanctions

Un commissaire qui contrevient au présent code ou à une loi peut se voir imposer, par la personne responsable de la déontologie une ou plusieurs des sanctions suivantes, selon la nature et la gravité du manquement :

- un blâme ou une réprimande;
- une demande, lors d'une séance publique, de se rétracter et de s'excuser pour son comportement;
- une suspension ou une révocation de son droit de siéger à des comités ou séances de travail ou de représenter la commission scolaire lors d'activités ou auprès d'organismes externes pour une période déterminée;
- toute autre sanction qu'elle juge appropriée.

Elle peut recommander au conseil des commissaires d'entreprendre la procédure judiciaire appropriée pour faire déclarer le commissaire inhabile à exercer sa fonction ou pour toute autre mesure.

Elle doit décider du mode de publication et de diffusion de la sanction.

13.4 Autres mesures

Le conseil des commissaires peut entreprendre les procédures judiciaires prévues à la Loi sur l'instruction publique et aux autres lois, telles que :

- demande en réclamation de l'avantage reçu;
- demande en déclaration d'inhabilité ou d'inéligibilité.

14. RAPPORT D'ACTIVITÉS

Au plus tard, le 30 septembre de chaque année, la personne responsable de la déontologie dépose au conseil des commissaires un rapport de ses activités pour l'année scolaire terminée le 30 juin précédent.

15. DISPOSITION FINALE

Le présent règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis de son adoption suivant l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique et remplace le règlement n° 0902.

BOTTIN
DES ÉCOLES ET
DES CENTRES





LES CENTRES ADMINISTRATIFS

Centre administratif I

995, rue Labelle, Saint-Jérôme J7Z 5N7
450 438-3131

Centre administratif II

795, rue Melançon, Saint-Jérôme J7Z 4L1
450 438-3131

LES ÉCOLES PRIMAIRES

Brownsburg-Chatham

BOUCHARD

294, rue de l'Église, Brownsburg-Chatham J8G 2X5
450 566-3126

SAINT-PHILIPPE

223, route du Canton, Brownsburg-Chatham J8G 1R5
450 562-8576

Grenville

DANSEREAU

316, rue Principale, Grenville JOV 1J0
450 566-3103

SAINT-MARTIN

355, rue Principale, Grenville JOV 1J0
450 566-3103

Lachute

L'OASIS

80, rue Hammond, Lachute J8H 2V3
450 562-2223

SAINT-ALEXANDRE

451, rue Grâce, Lachute J8H 1M5
450 562-8519

SAINT-JULIEN

218, rue Wilson, Lachute J8H 3J3
450 562-8521

Saint-André d'Argenteuil

SAINT-ANDRÉ

1, rue Legault, Saint-André-d'Argenteuil JOV 1X0
450 566-3114

Mirabel

AUX QUATRE-VENTS

13 815, rue Therrien, Mirabel J7J 1J4
450 569-2239

SAINTE-ANNE

9984, boulevard de Saint-Canut, Mirabel J7N 1K1
450 438-0424

À L'UNISSON

13 300, rue Paul VI, Mirabel J7J 1J2
450 569-2233

DE LA CROISÉE-DES-CHAMPS

13 705, rue Lacroix, Mirabel J7J 1X4
450 569-2099

SAINT-HERMAS

4261, rue Lalande, Mirabel J7N 2Z4
450 569-3373

MER-ET-MONDE

16 905, rue de l'Ambre, Mirabel J7N 0K4
450 569-3325

Prévost

VAL-DES-MONTS

872, rue de l'École, Prévost JOR 1T0
450 569-2913

DU CHAMP-FLEURI

1135, rue du Clos-Toumalin, Prévost JOR 1T0
450 431-3327

DES FALAISES

977, rue Marchand, Prévost JOR 1T0
450 569-2928

Saint-Colomban

DES HAUTOIS

321, montée de l'Église, Saint-Colomban J5K 2H8
450 438-8836

À L'ORÉE-DES-BOIS

360, côte Saint-Nicholas, Saint-Colomban J5K 1M6
450 431-1288

DE LA VOLIÈRE

549, chemin de la Rivière-du-Nord, Saint-Colomban
J5K 2E5
450 569-3307

Saint-Hippolyte**DES HAUTEURS**

30, rue Bourget, Saint-Hippolyte J8A 2M7
450 569-2023

Saint-Jérôme**DE LA DURANTAYE**

31, rue Paul, Saint-Jérôme J7Y 1Z5
450 432-9582

DUBOIS

562, rue du Palais, Saint-Jérôme J7Z 1Y6
450 438-5008

NOTRE-DAME

581, rue Ouimet, Saint-Jérôme J7Z 1R3
450 432-4472

SANS-FRONTIÈRES

1100, 112^e Avenue, Saint-Jérôme, J7Y 5C2
450-569-2131

PRÉVOST

85, rue Lauzon, Saint-Jérôme J7Y 1V8
450 438-5603

SAINT-JEAN-BAPTISTE

240, rue de Montigny, Saint-Jérôme J7Z 5P8
450 438-3995

SAINT-JOSEPH

616, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme J7Z 5B9
450 438-3981

MARIBOISÉ

195, rue Duvernay, Saint-Jérôme J7Y 2Z6
450 432-4506

ÉCOLE ALTERNATIVE DE LA FOURMILIÈRE

175, rue Duvernay, Saint-Jérôme J7Y 2Z6
450 438-1220

DE L'HORIZON-SOLEIL

1155, avenue du Parc, Saint-Jérôme J7Z 6X6
450 438-1296

SAINTE-PAULE

1030, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme J7Z 5E8
450 436-1757

BELLEFEUILLE

997, rue des Lacs, Saint-Jérôme J5L 1T3
450 438-9525

SAINTE-THÉRÈSE-DE-L'ENFANT-JÉSUS

700, 9^e Rue, Saint-Jérôme J7Z 2Z5
450 438-8828

SACRÉ-CŒUR

70, boulevard des Hauteurs, Saint-Jérôme J7Y 1R4
450 438-1259

DE L'ENVOLÉE

1475, rue Normand, Saint-Jérôme J5L 2B6
450 431-4377

DE LA SOURCE

520, boulevard de la Salette, Saint-Jérôme J5L 2J1
450 431-0816

AUX COULEURS-DU-SAVOIR

1801, montée Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme J5L 2L2
450 569 2082

Sainte-Sophie**JEAN-MOREAU**

2334, rue Saint-Joseph, Sainte-Sophie J5J 1M9
450 438-0717

DU JOLI-BOIS

100, rue Val-des-Chênes, Sainte-Sophie J5J 2M5
450 431-0640

DU GRAND-HÉRON

1131, montée Morel, Sainte-Sophie J5J 2S1
450 569-2081



LES ÉCOLES SECONDAIRES

Lachute

ÉCOLE LE TREMLIN

77, rue Hammond, Lachute, J8H 2V2
450 566-3108

ÉCOLE POLYVALENTE LAVIGNE

452, avenue Argenteuil, Lachute J8H 1W9
450 562-8841

Saint-Jérôme

ÉCOLE SECONDAIRE FRENETTE

109, rue Marie-Victorin, Saint-Jérôme J7Y 2G7
450 438-4108

ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-STANISLAS

680, 9^e Rue, Saint-Jérôme J7Z 2Y9
450 436-6100

ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME

535, rue Fillion, Saint-Jérôme J7Z 1J6
450 436-4330

ÉCOLE SECONDAIRE CAP-JEUNESSE

600, 36^e Avenue, Saint-Jérôme J7Z 5W2
450 436-1858

ÉCOLE SECONDAIRE DES HAUTS-SOMMETS

1000, 112^e Avenue, Saint-Jérôme J7Y 5C2
450 436-7414

ÉCOLE SECONDAIRE DES-STUDIOS

909, montée Saint-Nicolas, Saint-Jérôme J5L 2P4
450 431-2114

Mirabel

ÉCOLE SECONDAIRE DE MIRABEL

17 777, rue du Val-d'Espoir, Mirabel J7J 1V7
450 569-2014

LES CENTRES

Centres de formation professionnelle

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PERFORMANCE PLUS

462, avenue Argenteuil, Lachute J8H 1W9
450 566-7587

CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER SAINT-JÉRÔME (CFTR)

17 000, rue Aubin, Mirabel J7J 1B1
450 435-0167

CENTRE D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES SAINT-JÉRÔME (CEP)

917, montée Saint-Nicolas, Saint-Jérôme J5L 2P4
450 565-0006

Centre de formation générale des adultes

ÉDIFICE MARCHAND

471, rue Melançon, Saint-Jérôme J7Z 4K3
450 436-5850

ÉDIFICE LE PARALLÈLE

190, rue Mary, Lachute J8H 2C4
450 566-0088

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce rapport annuel dont la coordination a été assurée par le Service du secrétariat général et des communications.



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

AGIR
POUR
réussir

